



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 14/02/12

Reçu en Préfecture le : 14/02/12
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 13 février 2012
D - 2012/31

Aujourd'hui 13 février 2012, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
Anne WALRYCK (présente jusqu'à 16h50)

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Madame Sylvie CAZES, Madame Constance MOLLAT, Madame Sarah BROMBERG, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON

**Conventions de partenariat entre la Ville de Bordeaux
et ses partenaires portant sur l'organisation de la
manifestation «Semaine digitale» du 23 mars au
1er avril 2012 à Bordeaux. Autorisation. Décision.**

Monsieur Michel DUCHENE, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux a choisi d'aborder le développement du numérique à travers plusieurs axes qui ont en commun l'usage raisonné de l'Internet au service de la connaissance, de l'innovation et du vivre ensemble. Dans ce cadre, la seconde édition de la Semaine Digitale, du 23 mars au 1^{er} avril 2012, proposera plusieurs temps de réflexion, de présentation et de formation liés aux diverses problématiques induites par le déploiement des projets numériques et leurs usages dans les villes en général et à Bordeaux en particulier.

Cette année, Bordeaux a décidé de promouvoir tout particulièrement la « révolution NFC », reposant sur le déploiement de nouveaux services dits « sans-contact » permettant d'effectuer une action en approchant simplement son téléphone ou tout autre support adéquat d'un récepteur adapté. En effet, la Ville, conjointement avec la Communauté urbaine et l'Office de tourisme de Bordeaux, est engagée dans un projet de mise en œuvre de toute une gamme de services à fortes valeurs ajoutées à destination des habitants de notre territoire.

Concrètement, les habitants concernés, ainsi que les visiteurs, pourront payer leur stationnement, valider à terme un trajet en tram, accéder à une voie piétonne ou encore consulter une information publique en passant leur téléphone ou leur carte ville à proximité d'une borne ou d'une étiquette adaptées. Cette innovation est rendue possible grâce aux puces NFC implantées dans ces différents outils. L'ensemble des services proposés est coordonné de façon à être plus lisible du grand public, et à faciliter l'adoption rapide de cette technologie.

Afin de diffuser ces usages auprès de tous les publics, la Semaine Digitale consacrera des animations de sensibilisation, notamment selon les modalités suivantes :

- Une présence constante maintenue pendant les dix jours de la Semaine Digitale, par laquelle les usages déjà en cours et à venir du NFC seront présentés au public, sous la forme de supports pédagogiques ou de démonstrations. Ces installations seront placées à des points de passage piétons de la ville. Pour porter ce projet, la Ville, maître d'ouvrage, souhaite conclure des partenariats avec Samsung, Orange, le Crédit Mutuel CIC/NRJ mobile, Oberthur.
- Cultures urbaines (Skate, BMX, Créations digitales) : s'appuyant sur un tissu associatif dynamique, la culture de la glisse est une composante importante de Bordeaux qui sera spécialement valorisée à l'occasion de cette semaine. La scène locale sera sollicitée pour participer à un projet réparti sur l'ensemble de la Ville et reposant sur une connexion ludique entre Facebook et un objet NFC (téléphone, bracelet, tag...). Grâce à cette opération, la culture "glisse urbaine" sera mise à l'honneur et servira de cadre pour réaliser une prise en main d'objets NFC par les passants et participants aux animations. Pour porter et coordonner ce projet, la Ville souhaite faire appel au Centre d'Animation Argonne/Nansouty/Saint-Genès ainsi qu'aux sponsors suivants : Samsung, Orange, Crédit Mutuel CIC/NRJ mobile.
- La nuit digitale : en clôture de la semaine, la nuit digitale se tiendra le samedi 31 mars, dans un lieu original et atypique. Elle sera l'occasion de mettre en scène les créations de la semaine ainsi que des propositions créatives sous forme de vidéoprojections. La scène locale de la musique electro, emmenée par quelques labels bordelais de renommée internationale, animera la soirée. 1000 à 2000 personnes seront réunies et pourront accéder à des applications NFC simples et intelligibles, en guise de première sensibilisation à cette technologie. Pour porter et coordonner ce projet, la Ville souhaite faire appel à Digital Campus (société SOGEDEC) ainsi qu'aux partenaires suivants : Samsung, Orange, Crédit Mutuel CIC/NRJ mobile et Oberthur.

Pour les porteurs de projet des deux derniers points, la Ville les soutiendra financièrement à hauteur respective de 10 000 euros TTC et 20 000 euros TTC.

Pour mettre en œuvre et faire vivre ces trois animations, la Ville de Bordeaux souhaite concrétiser ces différents partenariats, à la fois pour porter les projets et les sponsoriser (financièrement ou en nature). Les conventions qui vous sont proposés en annexe précisent les modalités de la collaboration entre la Ville de Bordeaux, ses partenaires et les porteurs de projets sur les engagements de chacun sur une ou plusieurs des manifestations ci-dessus exposées ainsi que la mobilisation des moyens pertinents. Les présentes conventions sont prévues pour la durée de la manifestation y compris la préparation, les montages et démontages. Elles prennent effet à la date de leur signature.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire

- à signer les quatre conventions annexées à la présente,
- à verser au Centre d'Animation Argonne/Nansouty/Saint-Genès la somme de 10 000 euros dont le montant sera imputé sur la fonction 023 nature 6228,
- à verser à Digital Campus (société SOGEDEC) la somme de 20 000 euros dont le montant sera imputé sur la fonction 023 nature 6228.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 13 février 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Michel DUCHENE

**Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux, l'Association
des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre
d'animation Argonne Nansouty Saint Genès, le groupement
des écoles "Digital Campus", et le groupe CIC - Crédit Mutuel
pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012**

Entre :

La ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date dureçue à la Préfecture de la Gironde le.....ci-après désignée "la Ville de Bordeaux",

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès, représentée par son Président Marc Lajugie

Le groupement des écoles "Digital Campus", représenté par la société SOGEDEC

Le groupe CIC - Crédit Mutuel, agissant également au nom de sa filiale "NRJ mobile", représenté par

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE QUE :

La ville de Bordeaux mène depuis deux ans un projet de développement des usages et des innovations liés au numérique. Ce projet d'ensemble, baptisé "cité digitale", revêt de nombreuses dimensions.

Il comporte tout d'abord un large volet consacré à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au profit de l'éducation et de la formation, et ceci en direction de publics très variés : déploiement d'outils et de services innovants au sein de l'ensemble des écoles primaires de la Ville ; promotion des usages de l'internet auprès des seniors, à travers de grandes initiatives municipales autour de l'échange et de la collecte de souvenirs sur le web ; soutien et développement de projets destinés à garantir à tous l'accès non seulement à la connexion et au matériel, mais aussi aux compétences et aux savoir-faire requis pour un usage pertinent d'Internet aujourd'hui : ainsi du projet "Clic et déclic" au bénéfice d'une centaine de familles dans une cité du quartier des Aubiers, ou du projet innovant de création d'un "e-portfolio" par 60 personnes sans domicile fixe accompagnées par le Diaconat de Bordeaux et la Municipalité, entre autres.

Le projet de Cité Digitale vise aussi à garantir la cohérence des infrastructures d'accès sur l'ensemble de la ville par une action d'incitation auprès des opérateurs et des bailleurs sociaux ; la ville déploie également un réseau wifi gratuit au bénéfice des habitants et des visiteurs.

Les services en ligne sont également mis à profit pour faciliter l'exercice de la consultation citoyenne : la plate forme "je participe", créée pour répondre à ce besoin, a déjà hébergé une dizaine de consultations et poursuit son développement.

Mais la ville joue également, dans le cadre du projet de Cité Digitale, un rôle d'orchestration et d'impulsion sur son territoire. Un temps annuel a été créé dans ce but, sous le nom de "Semaine Digitale". Il vise à accélérer l'innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux.

Cet outil événementiel de développement constitue d'une part un accélérateur de déploiement et de renforcement des services de la part de la Ville, mais il vise d'autre part à donner un tempo plus général aux secteurs associatifs, aux innovateurs isolés, aux acteurs professionnels dans le domaine numérique, pour amplifier le déploiement de nouveaux services ou de nouveaux usages.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la semaine digitale de 2011, la ville a pu provoquer, de la part de nombreux bordelais, l'adoption d'usages et de services mobiles nouveaux, qu'il s'agisse de réalisations municipales ou de propositions issues de marchés et des talents numériques bordelais : micro blogging dans l'espace public, initiation des seniors, déclenchement de projets numériques collectifs liés à l'art et à la culture.

L'autre rôle majeur de la Semaine Digitale, qui fait l'objet d'un travail spécifique, consiste à proposer un cadre d'accélération de projets privés, à but marchand ou non, en faisant de la Ville elle-même une plateforme de développement et d'aboutissement pour ceux-ci. La Semaine Digitale fournit un cadre, qui constitue pour la feuille de route de nombreuses initiatives une date-clé : qu'il s'agisse de mobiliser en amont les acteurs d'un projet pour être en mesure de proposer, lors de la semaine, un prototype visible des professionnels, ou de rassembler pour l'occasion des promoteurs jusque là épars, ou de faire une "preuve de concept" publique, ou enfin pour acter une nouvelle réalisation, dans le climat d'innovation ainsi créé.

La ville de Bordeaux, en liaison avec les acteurs industriels, associatifs, ou individuels de son territoire a entamé, courant 2011, un nouveau cycle d'innovation, tout en prolongeant les projets précédents. C'est ainsi qu'à côté de l'approfondissement de la e-éducation dans les écoles, de l'inter générationnel grâce au numérique, ou encore de l'amplification des services mobiles, la semaine digitale 2012 vise à accroître le niveau d'adoption et de création sur des thèmes stratégiques tels que la révolution du "sans contact - NFC", les méthodes de travail collaboratif, ou encore les outils prolongeant l'expérience de la Ville grâce à Internet et à la réalité augmentée. Parce que la rapidité de l'adoption de certains de ces services est une clé pour leur pérennité, ainsi qu'un atout pour l'attraction de nouvelles entreprises et l'invention de services tiers, la Semaine Digitale se propose des objectifs chiffrés de sensibilisation et de pratique des publics cibles, en particulier sur le thème du NFC, qui constituera le coeur thématique de cette édition. Parmi les objectifs stratégiques que se fixe la Semaine Digitale figure l'adoption massive des outils NFC, l'accroissement du niveau d'information sur les enjeux et l'utilisation concrète de ce protocole de communication par les Bordelais, la mise en place simultanée des fonctions de paiement et de lecture d'informations, en particulier, au moyen de cartes NFC et de téléphones NFC, sur l'ensemble de son territoire, pour provoquer un niveau d'usage significatif sur le premier semestre 2012.

La Ville de Bordeaux a en effet répondu, en tant que chef de file, à l'appel à projets organisé par le ministère de l'industrie, en rassemblant autour d'elle d'autres collectivités, mais aussi Orange, Samsung, le Crédit mutuel et 20 autres partenaires pour provoquer une adoption rapide du NFC. Ce projet concret, de court terme, vise à rendre tous les services utilisables sur un seul support : le téléphone.

Ce projet comprend le déploiement dès 2012 de nouveaux services de :

- paiement chez les commerçants, en remplacement de la carte bancaire classique,
- accès aux piscines, aux rues protégées par des bornes, aux prêts de livres dans les bibliothèques
- lecture d'informations municipales dans la Ville
- et à terme le transport, avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La Semaine Digitale 2012 vise aussi à accélérer, par une série d'ateliers ciblés, le développement économique des quartiers en délimitant et fléchant plusieurs "rues numériques", dédiées à l'installation de jeunes entreprises innovantes.

Enfin, conforme à sa volonté de développement des acteurs déjà affirmée, elle devra permettre un rayonnement mesurable, avec des retombées effectives, pour les projets innovants entrepris par ses entreprises et ses établissements d'enseignement : non pas une communication institutionnelle, rarement vérifiée, mais bien un marketing précis, au coup par coup, pour générer, accompagner ou accélérer la croissance sectorielle dont le territoire a besoin.

A l'occasion de cette deuxième édition, la Ville souhaite installer définitivement la Semaine Digitale comme un des moteurs de l'innovation et de la croissance à Bordeaux.

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès appartient à l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès, implanté au cœur du quartier, est un équipement polyvalent de proximité ouvert à tous les habitants sans distinction. Dans cet esprit d'ouverture, la structure accueille et soutient plusieurs associations (danse, théâtre, comité de quartier, etc.) participant ainsi au renforcement du tissu associatif et à la mise en exergue d'initiatives d'habitants.

Les missions du centre d'animation s'inscrivent dans une démarche dite participative visant à favoriser l'implication de chacun. Le projet de la structure est partagé par tous, animé par des valeurs d'humanisme, de solidarité et de citoyenneté. La vie quotidienne du centre est donc au plus près de celle des adhérents et se veut riche de créativité et de convivialité. Elle ne se réduit pas à une simple juxtaposition d'activités ou de services, mais est l'expression d'une dynamique constructive et commune.

Dans cet esprit, l'équipe du centre met tout particulièrement l'accent sur l'accueil quotidien des jeunes, avec la volonté de répondre à leurs aspirations en lien bien évidemment avec celles de leurs familles. À travers tout un panel d'activités, autour notamment des cultures urbaines, (découvertes sportives, ateliers de théâtre d'improvisation, cours de danse hip-hop...), une écoute attentive des aspirations des jeunes générations et une mise en valeur de leur potentiel, l'équipe du centre d'animation souhaite permettre à chaque jeune de s'épanouir et de se construire dans un cadre sécurisant et motivant, à même de leur donner le goût de l'engagement.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès *porte tout particulièrement de nombreux projets et activités en rapport avec la pratique du Skateboard*, depuis les séances de pratique amateur jusqu'au travail avec des intervenants utilisant en particulier la vidéo pour médiatiser ce sport, ou lui donner une dimension esthétique.

Il constitue, au sein de la famille des centres d'animation, un point de référence pour l'ensemble des pratiques formelles et informelles liées au skateboard sur l'ensemble de son quartier mais également au delà. Il porte, dans le cadre de la Semaine Digitale, une proposition qui vise à associer de façon créative la pratique de la glisse urbaine et l'expression multimédia prolongée sur les réseaux sociaux .

En effet, le territoire du quartier, et plus largement de la Ville de Bordeaux jouit d'un tissu dynamique dans le domaine des sports de glisse urbains en général, et du skateboard en particulier. Ce dynamisme est une réalité historique de la Ville, encore méconnue. Plusieurs lieux de rassemblement aujourd'hui disparus ont ainsi figuré sur la carte européenne des lieux de référence en matière de "glisse urbaine". Aujourd'hui, le Skatepark des quais, le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", ou le site de la Caserne Niel, sous l'impulsion de l'association "La 58ème", constituent des lieux importants pour le skateboard Bordelais et au-delà, et accueillent des événements et des manifestations ponctuelles, ainsi que des pratiques régulières.

Les amateurs et professionnels de skateboard font par ailleurs vivre une grande quantité de rassemblements et d'expressions multimédia émergentes sur le territoire municipal. Des structures multiplient les initiatives pour permettre le développement de projets liés entre autres aux sports de glisse urbaine et aux activités de création multimédia qui les accompagnent, de la musique à la vidéo, sur plusieurs quartiers de la Ville.

La pratique du Skateboard et sa restitution sous diverses formes multimédia (vidéos, installations, modélisation en trois dimensions) se marie avec la culture digitale contemporaine. Plusieurs expériences ont montré la complémentarité de la pratique du skateboard et du monde numérique, dont certaines exposées dans des lieux dédiés au monde digital (La Gaîté Lyrique à Paris, par exemple). Le territoire Bordelais bénéficie déjà de plusieurs initiatives éparées sur le sujet.

Digital Campus

Le groupe d'écoles "Digital Campus", réuni sur le Campus de Bissy (Mérignac), regroupe plusieurs établissements proposant des formations complémentaires aux métiers de l'Internet. Il développe une série d'animations autour du multimédia, et multiplie les occasions de valoriser les savoir-faire de ses étudiants, ainsi que les talents numériques privés ou publics existant sur la Ville de Bordeaux et son agglomération.

Digital Campus a porté une proposition originale, proposée à la Mairie de Bordeaux comme un événement se déroulant dans le cadre de la Semaine Digitale, pour créer un ensemble cohérent basé autour d'une nuit, qui donne à voir par une série de performances, et dans un contexte ludique et créatif, les avancées du numérique multimédia.

Ce contexte est adapté à la diffusion d'une information et une prime-sensibilisation aux possibilités du NFC, en couplant l'accès et l'usage du lieu par les visiteurs aux réseaux sociaux dans la manifestation, au moyen de dispositifs "sans contact - NFC" qui permettent d'utiliser ce protocole technique pour plusieurs actions volontaires, annonciatrices des usages NFC permanents déployés sur le territoire.

Le Groupe CIC - Crédit Mutuel et sa filiale NRJ Mobile

Puissance, technologie et proximité

Le Groupe Crédit Mutuel-CIC est un groupe bancaire de réseau spécialisé dans tous les métiers de la finance, de l'assurance en France comme à l'international.

Le groupe est composé de plusieurs filiales dont la filiale NRJ Mobile, opérateur virtuel de téléphonie mobile.

Crédit Mutuel - CIC est présent via ses 5 000 points de vente et ses 63 723 collaborateurs. Son résultat net consolidé au 20 juin 2011 s'élève à 1,3 milliard d'euros. Le Crédit Mutuel-CIC est reconnu pour son appétence aux innovations technologiques en premier lieu dans le domaine de la monétique tels la technologie NFC, les services de sécurité et les services à la personne.

Le Crédit Mutuel-CIC et NRJ mobile est le seul groupe bancaire à proposer à ses clients une offre complète de paiement sans contact comprenant : les cartes de la gamme Visa PayWave et MasterCard PayPass, la téléphonie mobile avec une offre incluant mobile compatible et abonnement et, pour les commerçants, un équipement TPE acceptant tous les paiements avec et sans contact.

Le groupe CM-CIC est donc le seul acteur du marché bancaire à posséder et commercialiser l'ensemble des 3 technologies nécessaires au paiement sans contact : les téléphones mobiles, les cartes bancaires et les terminaux de paiement électroniques (TPE).

Plus encore, le groupe CM-CIC a largement contribué à la mise en œuvre des standards permettant de faire du mobile un véritable portefeuille multiservices. Le mobile est un support pour offrir un espace à tous les services du quotidien : utilisation de tickets, billetterie spectacles, gestion de la fidélité, lecture d'informations en temps réel, support des informations culturelles et plans interactifs, mise en place de solutions novatrices de gestion de la traçabilité dans le domaine de la santé, la gestion d'accès...

NRJ

La société NRJ Mobile créée en 2005, est un opérateur virtuel de téléphonie mobile qui propose un catalogue complet d'offres prépayées et post-payées. NRJ Mobile commercialise ses offres sous sa propre marque auprès d'une cible jeune, mais également sous les marques Crédit Mutuel Mobile et CIC Mobile à destination du grand public.

Le capital de NRJ Mobile est détenu depuis 2008 à 90% par la société Euro-Information, filiale technologique du Groupe Crédit Mutuel – CIC, et à 10% par NRJ Group. NRJ Mobile bénéficie grâce à son actionnariat solide, d'une excellente pérennité et peut s'inscrire dans un plan de développement ambitieux, y compris à long terme. Ainsi, grâce à sa politique de développement et aux nombreux investissements effectués, NRJ Mobile fait actuellement partie des MVNO ayant le plus fort taux de croissance sur le marché. NRJ Mobile a été le premier MVNO interconnecté à deux opérateurs de réseau et poursuit son développement en ayant annoncé la signature d'un premier contrat de « Full MVNO ».

Par ailleurs, NRJ Mobile bénéficie, au niveau national, d'une forte proximité avec ses clients notamment grâce aux accords de distribution au travers du réseau bancaire, composé de plus de 5.000 caisses de Crédit Mutuel et agences CIC et à son partenariat avec la Grande Distribution et les réseaux de proximité comme les presses ou les bureaux de tabac.

NRJ Mobile est également un acteur incontournable dans les expérimentations des services de paiement sans contact. En effet, précurseur avec le Groupe Crédit Mutuel – CIC, NRJ Mobile a été le premier opérateur mobile à créer et tester dès 2006 à Strasbourg, le paiement sans contact sur le mobile avec intégration de la carte bancaire. NRJ mobile fut le premier à mettre en œuvre des mobiles sans contact associant simultanément le paiement et le transport à Strasbourg.

Avec ses partenaires industriels, il a mis à disposition du groupe de travail Pegasus ses spécifications techniques pour permettre l'émanation du paiement et des services sans contact, à l'origine de l'expérimentation « Payez Mobile » avec les autres opérateurs et banques à Strasbourg et à Caen.

NRJ mobile a également lancé avec le groupe CM-CIC en 2009, des projets de paiement sans contact, notamment à Marseille en partenariat avec une enseigne de la grande distribution, Casino ; mais aussi avec Disney sur le parc de loisirs EuroDisney.

Aujourd'hui, NRJ mobile poursuit le même axe stratégique en accompagnant les collectivités locales dans le développement des services sans contact mobile, tant sur les services citoyens (carte « ville », pass touristique, cantines scolaires, médiathèques....) que sur des services privés, bancaires ou autres (parking, fidélité, couponing, ...).

Membre de l'AFSCM, du Forum des Services Mobiles Sans Contact et présent au sein de l'AEPM, NRJ Mobile participe également de façon active à la standardisation et au développement des services sans contact en France (spécifications, parcours client, interfaçages avec les établissements bancaires...) destinés à permettre à moyen terme un déploiement commercial de ces services sur les terminaux mobiles.

Désirant rester un acteur majeur dans ce domaine et ayant la volonté de montrer que les MVNOs peuvent aussi être des opérateurs innovants et concurrentiels, NRJ mobile a participé au projet de lancement « Nice, ville du Sans Contact Mobile » en mai 2010. Aujourd'hui, les services sans contact sur mobile avec un portefeuille déployés par NRJ mobile couvrent le transport (BPass Lignes d'Azur fourni par Veolia-Transdev), le paiement sans contact (M-Carte fourni par le Crédit Mutuel-CIC), la fidélité (Fidbook avec Airtag et Loyalty Avenue avec Adelya) et le couponing (Marché Franprix avec HighCo). NRJ mobile commercialise depuis le 17 octobre 2011 ses offres Cityzi à Strasbourg.

NRJ mobile confirme sa volonté d'être un acteur prépondérant du projet «Bordeaux, territoires NFC» et à ce titre, s'engage à :

- commercialiser des offres et des mobiles Cityzi au sein des agences CIC du Sud Ouest, autour de Bordeaux et de sa communauté urbaine,
- élargir sa gamme de terminaux de mobiles Cityzi au fur et à mesure de la mise sur le marché par les constructeurs,
- gérer les relations avec les fabricants de SIMs et de terminaux mobiles,
- mettre en place des relations avec les fournisseurs ou éditeurs de services,
- accompagner Bordeaux dans la dématérialisation de sa carte ville sur mobile, l'équipement de ses agents municipaux de téléphones NFC (contrôle de stationnement,...) et les événements touristiques et culturels (semaine digitale, fête du vin,...) utilisant des supports NFC,
- apporter son expertise technique à la ville et à la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Le CIC

Le CIC, holding et banque de réseau sur la région parisienne, fédère 5 banques régionales et les filiales spécialisées sur tous les métiers de la finance, de l'assurance et de la téléphonie, en France comme à l'international. Au 31 décembre 2010, le capital du CIC est détenu à hauteur de 91,96 % par le Crédit Mutuel Centre Est Europe (CMCEE),

L'activité du CIC est organisée autour de quatre activités :

- La banque de détail concentre toutes les activités, bancaires ou spécialisées, dont les produits sont commercialisés par le réseau : assurance vie et assurance dommages, crédit-bail mobilier et LOA, crédit-bail immobilier, affacturage, gestion collective, épargne salariale, immobilier.

. la banque de financement regroupe le financement des grandes entreprises et clients institutionnels, les financements à valeur ajoutée (exports, de projets et d'actifs...), l'international et les succursales étrangères ; les activités de marché comprennent, au sens large, celles sur taux, change et actions, qu'elles soient exercées pour le compte de la clientèle ou pour compte propre, y compris l'intermédiation boursière (CM-CIC Securities).

- la banque privée développe un savoir-faire en matière de gestion financière et d'organisation patrimoniale, mis au service de familles d'entrepreneurs et d'investisseurs privés. Ce métier, exercé aux niveaux national et régional sous l'appellation CIC Banque Privée (57 agences de gestion privée et 352 collaborateurs), s'appuie sur les filiales spécialisées du groupe, en France et à l'international.

- le capital-développement réunit les activités de prises de participations, de conseil en fusions-acquisitions et d'ingénierie financière et boursière. Il est organisé autour de deux entités : CM-CIC Capital Finance et CM-CIC Investissement (SCR). Le CIC figure dans ce domaine parmi les tout premiers intervenants en régions.

Le CIC Sud Ouest, banque régionale filiale à 100% du CIC, est présente sur les 3 régions du Grand Sud Ouest que sont l'Aquitaine, le Languedoc-Roussillon et la région Midi-Pyrénées. Il est présent en Gironde via ses 64 agences bancaires.

Très impliqué dans le projet sans contact de la ville de Bordeaux, partenaire de la Semaine Digitale, le CIC Sud Ouest a démarré depuis 2011 l'équipement des commerçants de la Gironde et le poursuit sur ce début d'année 2012. Il renouvelle depuis 2010 sans frais supplémentaires, les cartes bancaires de ses clients et mobilise fortement ses collaborateurs.

Ceci ayant été exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1er : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de Bordeaux, le Centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, le groupement des écoles "Digital Campus", et le groupe CIC - Crédit Mutuel pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012.

ARTICLE 2 : PRISE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties et pour la durée de la manifestation, soit du 9 Février au 15 Avril 2012, y compris la préparation, les montages et démontages.

ARTICLE 3 : PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION

Un ensemble cohérent d'animations sera mis en place pour permettre non seulement d'informer mais de former, d'un point de vue technique et opérationnel, le public Bordelais sur la révolution NFC, par une démonstration des usages existants, des terminaux disponibles sur le territoire, et par une participation à des activités ludiques qui résument l'essentiel des tenants et aboutissants de la révolution NFC.

Un concept d'utilisation du NFC, "My Check Experience", sera déployé sur l'ensemble du territoire urbain. Plusieurs milliers d'objets NFC seront utilisés pour permettre à chaque participant de partager en direct son expérience et avoir un rôle actif dans l'adoption.

Les trois dimensions du projet NFC au sein de la semaine sont les suivantes.

Une présence constante sur le territoire de la Ville sous la forme d'espaces de formation

Cette action aura lieu pendant les 10 jours de la semaine digitale. Les usages déjà en cours et à venir du NFC sur la ville de Bordeaux, déployés dans le cadre du projet co-déposé à l'appel à projet national, ainsi que tout nouvel usage pertinent, seront présentés au public, sous la forme de supports pédagogiques et de démonstrations concrètes. Des *showrooms* seront installés dans plusieurs points de la Ville :

- un premier showroom sur l'intersection de la rue Sainte Catherine et de la rue des Trois Conils tout au long des 10 jours,
- un deuxième showroom devant le grand Théâtre de la Ville sur les vendredis et samedis des deux week-ends de la Semaine Digitale.

- un troisième showroom sur les quais de la Garonne, lieu de promenade en toute saison : les vendredis, samedis et dimanches des deux week-ends de la Semaine Digitale.

Sur chacun des stands, l'idée est de conceptualiser une ville miniature et de proposer à chaque visiteur un circuit simple effectué à l'aide d'un support NFC fourni par notre partenaire Samsung, à savoir un galaxy S2 NFC. A la fin du parcours, le visiteur qui n'en posséderait pas se verrait remettre une carte Bordeaux Ma ville sans contact. Celle-ci pourra être remise par un accompagnant du stand ou mieux par un automate de distribution NFC. Plusieurs thématiques sont proposées :

- le déplacement durable avec une voiture "NFC" (ouvertures des portes, contact), un valideur tramway, un horodateur, vélo en libre service (en fonction de l'avancement de la partie "transports" du projet, qui fait l'objet d'un partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux).
- le loisir, avec la démonstration d'un tourniquet de piscine NFC, une borne de débit de prestations
- le commerce avec la démonstration d'un terminal de paiement, un automate de distribution automatique, ainsi que des offres de fidélité
- l'information citoyenne (horaire de bus, description de monuments, cartographie des commerces équipés de NFC)
- l'aide à la personne avec une présentation réelle des systèmes de badge et d'offre mobile pour les prestataires à domicile
- l'application en termes de tourisme

L'objectif est de former en présence 10.000 passants uniques

Ces trois espaces de formation seront accompagnés d'une réunion ciblée, visant l'ensemble des collectivités du territoire et des territoires avoisinants, à savoir l'ensemble des communautés d'agglomération, des conseils généraux et des conseils régionaux des régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou Charente, ainsi que les villes déjà partenaires du projet NFC de la Ville de Bordeaux, afin de garantir le meilleur partage d'information sur cette initiative.

Sports de Glisse et expressions créatives urbaines (Skate et Créations digitales)

S'appuyant sur un tissu associatif dynamique, la culture de la glisse est une composante importante de Bordeaux qui sera spécialement valorisée à l'occasion de cette semaine. La scène locale sera sollicitée pour participer à un projet réparti sur l'ensemble de la ville dont les composantes seront connectées par une action commune sur Facebook.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès" se propose de mettre en relations les trois points principaux de pratiques de glisse sur Bordeaux : Skatepark des quais (Chartrons), Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", Caserne Niel, et de fédérer les pratiques de restitution vidéo ayant cours dans un concours du meilleur film, au moyen des réseaux sociaux.

Ce concours fournit le contexte pour une série de projections multimédia autour des expressions urbaines numériques : "lasergraph" (projections de graphismes virtuels éphémères sur des pans d'immeubles), projections de films vidéo réalisés par les amateurs concourant, et leur partage au moyen des réseaux sociaux.

Il constitue le prétexte pour inviter les participants à utiliser des outils NFC - sans contact (cartes ou bracelets) à l'aide de terminaux Samsung (téléphones et tablettes) pour activer leur réseaux sociaux et déclarer leur participation à l'évènement. Cette dimension pédagogique fera l'objet d'un accompagnement par des animateurs et hôtesses lors de l'évènement.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 150.000 utilisateurs uniques sur Internet.

La Nuit digitale

En clôture de la semaine, la Nuit digitale aura lieu le samedi 31 mars, dans un lieu original et atypique. Ce sera l'occasion de mettre en scène les créations de la semaine sous la forme de projections surprenantes. La scène locale de la musique "electro", emmenée par quelques labels bordelais de renommée internationale, animera la soirée.

1500 personnes seront réunies. Le sans contact, son explication et l'initiation à son usage via des terminaux Samsung (téléphones et tablettes) seront une composante importante de la soirée.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 200 000 utilisateurs uniques sur Internet.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 4.1 : Dans le cadre général de la Semaine Digitale

4.1.1 La Ville de Bordeaux met en place le cadre d'organisation de la Semaine Digitale. Elle s'engage à :

- assurer la validation des propositions d'un point de vue de faisabilité, de conformité aux réglementations municipales et aux lois en vigueur,
- permettre la délivrance des autorisations réglementaires, la supervision technique générale de la Semaine Digitale, et la coordination des acteurs pour assurer une cohérence du déroulement de l'ensemble des manifestations, et la communication de leur programme,
- veiller au respect des cadres conventionnels établis pour le bon déroulement de la Semaine Digitale, et garantir à l'ensemble des partenaires le meilleur niveau d'information sur le déroulement de la Semaine Digitale,
- siéger avec voix décisionnaire dans chacun des comités de pilotage mis en place pour les diverses actions relatives à la Semaine Digitale,
- consulter l'ensemble des partenaires quant à la validation, dans le cadre des comités de pilotage, du choix de partenaires supplémentaires, et de leur compatibilité avec les images publiques de la Ville de Bordeaux et des signataires du présent document,

- assurer une couverture en termes de communication de l'ensemble de la semaine digitale qui passe par les moyens suivants :

- Mobilisation de 4 réseaux d'affichage format 2 mètres carrés pendant 15 jours soit 200 panneaux pendant 15 jours,
- Publication d'annonces dans le magazine mensuel "Bordeaux Mag" du mois de Mars,
- Rédaction d'un dossier spécial sur la Semaine digitale et sur l'opération NFC dans le bimestriel "Bordeaux Eco",
- Présence pendant 20 jours d'un bandeau pointant vers le site de la Semaine digitale en page d'accueil du portail bordeaux.fr,
- Diffusion online des informations de sensibilisation et lien vers le site logotisé sur 40 000 utilisateurs déjà connus, via les partenaires de la Carte Ville.

- afficher les logos des partenaires de la Semaine Digitale, avec une place prépondérante pour les partenaires majeurs, sur les affiches 2 mètres carrés, les feuillets informatifs, le site dédié de la Semaine Digitale, ainsi que sur les supports d'ornement des stands de présence constante dans la Ville, des animations de Glisse Urbaine, et de la Nuit Digitale, de la Conférence de Sensibilisation en direction des commerçants et artisans de la Ville, sur les messages émis via les réseaux sociaux.

4.1.2 Le groupe CIC Crédit Mutuel agissant également au nom de sa filiale NRJ mobile s'engage à :

- permettre un affichage d'informations sur le dispositif NFC et la semaine digitale par les supports numériques pertinents de CIC / NRJ mobile :
inclusion dans d'éventuelle mailing lists, sur les pages d'information locales,
- relayer en boutique, en liaison avec le partenaire Samsung, la campagne de mise à disposition de coques "Bordeaux" pour ses téléphones NFC, dont la charte graphique sera convenue avec les partenaires du projet,
- mettre en place une campagne d'incitation au remplacement des cartes SIM au profit de modèles NFC
- assurer la diffusion dans les agences Crédit Mutuel - CIC d'informations du programme de la semaine digitale et ses événements menés en partenariat avec le Crédit Mutuel - CIC, via un flyer édité par la Ville de Bordeaux, ainsi que d'un flyer spécifique sur le dispositif NFC.

Article 4.2 : Dans le cadre de l'organisation des trois espaces de présence constante sur le dispositif NFC et d'une information en direction des collectivités

4.2.1 La Ville de Bordeaux, agissant par sa Direction de l'Organisation Informatique, s'engage à

- assurer la coordination des différents intervenants sur les stands de présence constante en Ville,
- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des stands :
installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de

l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public, ainsi que le gardiennage des lieux,

- produire ses propres contenus de formation dans le cadre de ces stands, portant sur les services qu'elle déploie elle-même sur le territoire municipal,
- animer le groupe de préparation, qui associe l'ensemble des partenaires retenus pour présenter leurs usages et former le public, dans le cadre des trois espaces publics : à choisir avec eux les contenus et s'assurer de la bonne information des partenaires sur l'ensemble des conditions techniques et organisationnelles pour la bonne tenue du stand,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires

- mettre en place un espace de démonstration en direction des autres collectivités et acteurs publics pour permettre la meilleure information sur le dispositif NFC

4.2.2 Le Groupe CIC - Crédit Mutuel, agissant également au nom de sa filiale NRJ Mobile, garantit :

- la présence d'un ou plusieurs animateurs qualifié sur chacun des trois espaces publics,
- la mise à disposition opérationnelle, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, des outils permettant la bonne information et formation du public : démonstrateurs de paiement bancaire, automate de distribution,
- le relais, par l'ensemble de ses agences situées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de l'information sur le dispositif NFC mis en place dans le cadre du projet,
- la participation d'un représentant du groupe à l'occasion d'une soirée d'information en direction des commerçants, à l'Athénée municipal.
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation

Article 4.3 : Dans le cadre des manifestations de "glisse et expressions créatives urbaines"

4.3.1 Le Centre d'animation Argonne – Nansouty - Saint Genès s'engage à :

Assurer la coordination financière et organisationnelle des manifestations qui se déroulent dans le cadre de la série de manifestations, à savoir :

- la coordination, le mercredi 28 mars après midi, le jeudi 29 mars en soirée, le vendredi 30 mars en soirée, de trois rassemblements de pratiquants de skateboard sur le Centre d'Animation, le Skatepark dit "des chartrons", avec un troisième rassemblement organisé à la caserne "Niel" sous la responsabilité de l'associations "la 58eme",
- le suivi, avec l'aide des prestataires adéquats, de la préparation d'un concours et d'une présence sur Internet permettant la collecte de la mémoire des pratiques de skateboard sur Bordeaux depuis les années 1980, ainsi que la tenue d'un concours en ligne utilisant la vidéo et la photographie sur le sujet du Skateboard,

- la tenue des réunions de préparation, dans ses locaux, permettant d'associer la communauté créative de Bordeaux, afin de prolonger les démonstrations de skate de l'organisation de "points ponctuels" en ville permettant quelques démonstrations de pratique et d'expressions artistiques numériques liées au skate,
- l'organisation d'un comité de pilotage mensuel pour permettre, avec la validation de la Ville de Bordeaux, siégeant à ce comité, la conformité de l'ensemble des décisions avec la réglementation municipale et l'interfaçage technique avec le thème du NFC.
- garantir la présence des logos des partenaires sur les T-Shirts équipant les accompagnateurs des opérations
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires sur chacun des trois points de démonstration.

4.3.2 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des démonstrations de skateboard et les performances multimédia et numériques qui y sont associées,
- superviser l'installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public,
- valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté,
- assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,
- verser une subvention de 10.000 euros au Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès au titre de l'aide à la réalisation du projet,
- assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.3.2 Le Groupe CIC - Crédit Mutuel, agissant également au nom de sa filiale NRJ Mobile, garantit :

- la présence d'un ou plusieurs animateurs qualifié sur chacun des trois espaces publics, ainsi que sur la réunion à destination des collectivités
- la mise à disposition opérationnelle, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, des outils permettant la bonne information et formation du public : démonstrateurs de paiement bancaire, automate de distribution.,
- le relais, par l'ensemble de ses agences situées sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux, de l'information sur le dispositif NFC mis en place dans le cadre du projet,

- la participation d'un représentant du groupe à l'occasion d'une soirée d'information en direction des commerçants, à l'Athénée municipal.
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation

Article 4.4 : Dans le cadre de la "Nuit Digitale"

4.4.1 Digital Campus, représenté par la société SOGEDEC s'engage à :

Mettre en place, avec l'aide des prestataires qualifiés, une soirée de démonstration d'usages du numérique et de d'installations visuelles et sonores qui suscitent un usage de dispositifs sans contact, dans un lieu choisi pour son caractère inattendu. Cette soirée se déroule au sein de la Semaine Digitale, le samedi 31 mars, de 21h00 à 05h00 heures. La soirée n'est pas accessible aux mineurs. Elle se divise en deux parties : une première partie de soirée, jusqu'à minuit, consacrée à des démonstrations de performances visuelles numériques tirant le meilleur parti du cadre proposé ; une deuxième partie de soirée consacrée essentiellement à des expressions musicales "électro". Tout au long de la soirée, les participants seront invités à faire usage d'objets NFC proposés par le partenaire Oberthur, facilitant une première prise de contact des usages et des possibilités de la technologie NFC. Ces usages déclencheront le partage, sur des réseaux sociaux, d'informations de sensibilisation sur le dispositif NFC et les services opérationnels mis en place à Bordeaux.

Pour cela, Digital Campus s'engage à :

- Organiser un comité de pilotage conjoint avec la Ville de Bordeaux afin de s'assurer du choix et de la cohérence des contenus, de leur compatibilité les pré-requis techniques, et du bon déroulement de la manifestation,
- Garantir, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, le respect des notions de sécurité et de propriété des données personnelles dans le cadre des activités qui seraient proposées lors de la soirée et qui s'appuieraient sur les réseaux sociaux connus du grand public,
- Communiquer clairement sur les conditions d'utilisation des réseaux sociaux auprès du public concerné,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires
- Définir, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, les types d'usages innovants proposés au public dans le cadre de l'évènement, avec une insistance sur les possibilités offertes par le "sans contact" et la technologie NFC, thème-phare de la deuxième semaine digitale.

4.4.2 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- Garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue de la "Nuit Digitale",
- Valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté.
- Assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires, à la cohérence de la programmation et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,
- Apporter une contribution financière, sur présentation de facture, à l'effort de la société SOGEDEC représentant Digital Campus pour organiser l'évènement "Nuit Digitale", à hauteur de 20.000 euros.
- Assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.4.3 Le Groupe CIC - Crédit Mutuel, agissant également au nom de sa filiale NRJ Mobile, s'engage à :

- Relayer l'annonce de la Nuit Digitale sur ses moyens de communication électroniques et ses outils d'information publics,
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque au cours de la nuit digitale
- Participer au financement de la nuit digitale, par un apport numéraire de 41,900 euros versé en subvention à la société SOGEDEC, représentant Digital Campus, au titre de l'aide à la réalisation du projet "Nuit Digitale".

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention doit faire l'objet du vote d'un avenant écrit entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 6 : RESILISATION

La présente convention pourra être résiliée par les parties par simple lettre recommandée avec accusé de réception au cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque de ses obligations.

En cas de force majeure, la présente convention pourra être résiliée de part ou d'autre, par lettre recommandée avec AR dans un délai de quinze (15) jours, sans contre partie financière.

La Ville de Bordeaux conserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

La convention peut également être résiliée d'un commun accord entre les parties par échange de courriers avec accusé de réception.

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation des juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le en trois exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire, Monsieur Alain Juppé

Pour l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation
Argonne Nansouty Saint Genès, Monsieur Marc Lajugie

.....

Pour le groupement des écoles "Digital Campus",

.....

Pour le groupe CIC - Crédit Mutuel

.....

**Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux, le Centre
d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, le groupement
des écoles "Digital Campus", et Samsung Electronics France
pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012**

Entre :

La ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date dureçue à la Préfecture de la Gironde le.....ci-après désignée "la Ville de Bordeaux",

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès, représentée par son Président Marc Lajugie

Le groupement des écoles "Digital Campus", représenté par la société SOGEDEC

Samsung Electronics France, représenté par David Eberle, Vice-Président de la division Telecom

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE QUE :

La ville de Bordeaux mène depuis deux ans un projet de développement des usages et des innovations liés au numérique. Ce projet d'ensemble, baptisé "cité digitale", revêt de nombreuses dimensions.

Il comporte tout d'abord un large volet consacré à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au profit de l'éducation et de la formation, et ceci en direction de publics très variés : déploiement d'outils et de services innovants au sein de l'ensemble des écoles primaires de la ville ; promotion des usages de l'internet auprès des seniors, à travers de grandes initiatives municipales autour de l'échange et de la collecte de souvenirs sur le web ; soutien et développement de projets destinés à garantir à tous l'accès non seulement à la connexion et au matériel, mais aussi aux compétences et aux savoir-faire requis pour un usage pertinent d'Internet aujourd'hui : ainsi du projet "Clic et dé clic" au bénéfice d'une centaine de familles dans une cité du quartier des Aubiers, ou du projet innovant de création d'un "e-portfolio" par 60 personnes sans domicile fixe accompagnées par le Diaconat de Bordeaux et la Municipalité, entre autres.

Le projet de Cité Digitale vise aussi à garantir la cohérence des infrastructures d'accès sur l'ensemble de la ville par une action d'incitation auprès des opérateurs et des bailleurs sociaux ; la ville déploie également un réseau wifi gratuit au bénéfice des habitants et des visiteurs.

Les services en ligne sont également mis à profit pour faciliter l'exercice de la consultation citoyenne : la plate forme "je participe", créée pour répondre à ce besoin, a déjà hébergé une dizaine de consultations et poursuit son développement.

Mais la ville joue également, dans le cadre du projet de Cité Digitale, un rôle d'orchestration et d'impulsion sur son territoire. Un temps annuel a été créé dans ce but, sous le nom de "Semaine Digitale". Il vise à accélérer l'innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux.

Cet outil événementiel de développement constitue d'une part un accélérateur de déploiement et de renforcement des services de la part de la Ville, mais il vise d'autre part à donner un tempo plus général aux secteurs associatifs, aux innovateurs isolés, aux acteurs professionnels dans le domaine numérique, pour amplifier le déploiement de nouveaux services ou de nouveaux usages.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la semaine digitale de 2011, la ville a pu provoquer, de la part de nombreux bordelais, l'adoption d'usages et de services mobiles nouveaux, qu'il s'agisse de réalisations municipales ou de propositions issues de marchés et des talents numériques bordelais : micro blogging dans l'espace public, initiation des seniors, déclenchement de projets numériques collectifs liés à l'art et à la culture.

L'autre rôle majeur de la Semaine Digitale, qui fait l'objet d'un travail spécifique, consiste à proposer un cadre d'accélération de projets privés, à but marchand ou non, en faisant de la Ville elle-même une plateforme de développement et d'aboutissement pour ceux-ci. La Semaine Digitale fournit un cadre, qui constitue pour la feuille de route de nombreuses initiatives une date-clé : qu'il s'agisse de mobiliser en amont les acteurs d'un projet pour être en mesure de proposer, lors de la semaine, un prototype visible des professionnels, ou de rassembler pour l'occasion des promoteurs jusque là épars, ou de faire une "preuve de concept" publique, ou enfin pour acter une nouvelle réalisation, dans le climat d'innovation ainsi créé.

La ville de Bordeaux, en liaison avec les acteurs industriels, associatifs, ou individuels de son territoire a entamé, courant 2011, un nouveau cycle d'innovation, tout en prolongeant les projets précédents. C'est ainsi qu'à côté de l'approfondissement de la e-éducation dans les écoles, de l'inter générationnel grâce au numérique, ou encore de l'amplification des services mobiles, la semaine digitale 2012 vise à accroître le niveau d'adoption et de création sur des thèmes stratégiques tels que la révolution du "sans contact - NFC", les méthodes de travail collaboratif, ou encore les outils prolongeant l'expérience de la Ville grâce à Internet et à la réalité augmentée. Parce que la rapidité de l'adoption de certains de ces services est une clé pour leur pérennité, ainsi qu'un atout pour l'attraction de nouvelles entreprises et l'invention de services tiers, la Semaine Digitale se propose des objectifs chiffrés de sensibilisation et de pratique des publics cibles, en particulier sur le thème du NFC, qui constituera le coeur thématique de cette édition. Parmi les objectifs stratégiques que se fixe la Semaine Digitale figure l'adoption massive des outils NFC, l'accroissement du niveau d'information sur les enjeux et l'utilisation concrète de ce protocole de communication par les Bordelais, la mise en place simultanée des fonctions de paiement et de lecture d'informations, en particulier, au moyen de cartes NFC et de téléphones NFC, sur l'ensemble de son territoire, pour provoquer un niveau d'usage significatif sur le premier semestre 2012.

La Ville de Bordeaux a en effet répondu, en tant que chef de file, à l'appel à projets organisé par le ministère de l'industrie, en rassemblant autour d'elle d'autres collectivités, mais aussi Orange, Samsung, le Crédit mutuel et 20 autres partenaires pour provoquer une adoption rapide du NFC. Ce projet concret, de court terme, vise à rendre tous les services utilisables sur un seul support : le téléphone.

Ce projet comprend le déploiement dès 2012 de nouveaux services de :

- paiement chez les commerçants, en remplacement de la carte bancaire classique,
- accès aux piscines, aux rues protégées par des bornes, aux prêts de livres dans les bibliothèques
- lecture d'informations municipales dans la Ville
- et à terme le transport, avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La Semaine Digitale 2012 vise aussi à accélérer, par une série d'ateliers ciblés, le développement économique des quartiers en délimitant et fléchant plusieurs "rues numériques", dédiées à l'installation de jeunes entreprises innovantes.

Enfin, conforme à sa volonté de développement des acteurs déjà affirmée, elle devra permettre un rayonnement mesurable, avec des retombées effectives, pour les projets innovants entrepris par ses entreprises et ses établissements d'enseignement : non pas une communication institutionnelle, rarement vérifiée, mais bien un marketing précis, au coup par coup, pour générer, accompagner ou accélérer la croissance sectorielle dont le territoire a besoin.

A l'occasion de cette deuxième édition, la Ville souhaite installer définitivement la Semaine Digitale comme un des moteurs de l'innovation et de la croissance à Bordeaux.

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès appartient à l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès, implanté au cœur du quartier, est un équipement polyvalent de proximité ouvert à tous les habitants sans distinction. Dans cet esprit d'ouverture, la structure accueille et soutient plusieurs associations (danse, théâtre, comité de quartier, etc.) participant ainsi au renforcement du tissu associatif et à la mise en exergue d'initiatives d'habitants.

Les missions du centre d'animation s'inscrivent dans une démarche dite participative visant à favoriser l'implication de chacun. Le projet de la structure est partagé par tous, animé par des valeurs d'humanisme, de solidarité et de citoyenneté. La vie quotidienne du centre est donc au plus près de celle des adhérents et se veut riche de créativité et de convivialité. Elle ne se réduit pas à une simple juxtaposition d'activités ou de services, mais est l'expression d'une dynamique constructive et commune.

Dans cet esprit, l'équipe du centre met tout particulièrement l'accent sur l'accueil quotidien des jeunes, avec la volonté de répondre à leurs aspirations en lien bien évidemment avec celles de leurs familles. À travers tout un panel d'activités, autour notamment des cultures urbaines, (découvertes sportives, ateliers de théâtre d'improvisation, cours de danse hip-hop...), une écoute attentive des aspirations des jeunes générations et une mise en valeur de leur potentiel, l'équipe du centre d'animation souhaite permettre à chaque jeune de s'épanouir et de se construire dans un cadre sécurisant et motivant, à même de leur donner le goût de l'engagement.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès *porte tout particulièrement de nombreux projets et activités en rapport avec la pratique du Skateboard*, depuis les séances de pratique amateur jusqu'au travail avec des intervenants utilisant en particulier la vidéo pour médiatiser ce sport, ou lui donner une dimension esthétique.

Il constitue, au sein de la famille des centres d'animation, un point de référence pour l'ensemble des pratiques formelles et informelles liées au skateboard sur l'ensemble de son quartier mais également au delà. Il porte, dans le cadre de la Semaine Digitale, une proposition qui vise à associer de façon créative la pratique de la glisse urbaine et l'expression multimédia prolongée sur les réseaux sociaux .

En effet, le territoire du quartier, et plus largement de la Ville de Bordeaux jouit d'un tissu dynamique dans le domaine des sports de glisse urbains en général, et du skateboard en particulier. Ce dynamisme est une réalité historique de la Ville, encore méconnue. Plusieurs lieux de rassemblement aujourd'hui disparus ont ainsi figuré sur la carte européenne des lieux de référence en matière de "glisse urbaine". Aujourd'hui, le Skatepark des quais, le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", ou le site de la Caserne Niel, sous l'impulsion de l'association "La 58ème", constituent des lieux importants pour le skateboard Bordelais et au-delà, et accueillent des événements et des manifestations ponctuelles, ainsi que des pratiques régulières.

Les amateurs et professionnels de skateboard font par ailleurs vivre une grande quantité de rassemblements et d'expressions multimédia émergentes sur le territoire municipal. Des structures multiplient les initiatives pour permettre le développement de projets liés entre autres aux sports de glisse urbaine et aux activités de création multimédia qui les accompagnent, de la musique à la vidéo, sur plusieurs quartiers de la Ville.

La pratique du Skateboard et sa restitution sous diverses formes multimédia (vidéos, installations, modélisation en trois dimensions) se marie avec la culture digitale contemporaine. Plusieurs expériences ont montré la complémentarité de la pratique du skateboard et du monde numérique, dont certaines exposées dans des lieux dédiés au monde digital (La Gaîté Lyrique à Paris, par exemple). Le territoire Bordelais bénéficie déjà de plusieurs initiatives éparées sur le sujet.

Digital Campus

Le groupe d'écoles "Digital Campus", réuni sur le Campus de Bissy (Mérignac), regroupe plusieurs établissements proposant des formations complémentaires aux métiers de l'Internet. Il développe une série d'animations autour du multimédia, et multiplie les occasions de valoriser les savoir-faire de ses étudiants, ainsi que les talents numériques privés ou publics existant sur la Ville de Bordeaux et son agglomération.

Digital Campus a porté un projet original, proposé à la Mairie de Bordeaux comme un événement se déroulant dans le cadre de la Semaine Digitale, pour créer un ensemble cohérent basé autour d'une nuit, qui donne à voir par une série de performances, et dans un contexte ludique et créatif, les avancées du numérique multimédia.

Ce contexte est adapté à la diffusion d'une information et une prime-sensibilisation aux possibilités du NFC, en couplant l'accès et l'usage du lieu par les visiteurs aux réseaux sociaux dans la manifestation, au moyen de dispositifs "sans contact - NFC" qui permettent d'utiliser ce protocole technique pour plusieurs actions volontaires, annonciatrices des usages NFC permanents déployés sur le territoire.

Samsung Electronics France

En 2011 Samsung a renforcé son offre produit et a été le premier et unique fabricant à lancer une gamme complète de mobiles NFC / Cityzi :

- le Samsung Player City, un mobile simple, pratique et flexible
- le Samsung Wave 578, smartphone milieu de gamme équipé du système d'exploitation Bada de Samsung
- le Samsung Galaxy S2, smartphone haut de gamme équipé du système d'exploitation Android de Google

En 2012 Samsung a en programme de renforcer son soutien aux collectivités locales pour le lancement de services NFC. La participation à la Semaine Digitale 2012 est une des initiatives phares dans ce programme.

Ceci ayant été exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1er : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de Bordeaux, le Centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, le groupement des écoles "Digital Campus", et le groupe Samsung pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012.

ARTICLE 2 : PRISE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties et pour la durée de la manifestation, soit du 9 Février au 15 Avril 2012, y compris la préparation, les montages et démontages.

ARTICLE 3 : PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION

Un ensemble cohérent d'animations sera mis en place pour permettre non seulement d'informer mais de former, d'un point de vue technique et opérationnel, le public Bordelais sur la révolution NFC, par une démonstration des usages existants, des terminaux disponibles sur le territoire, et par une participation à des activités ludiques qui résument l'essentiel des tenants et aboutissants de la révolution NFC.

Un concept d'utilisation du NFC, "My Check Experience", sera déployé sur l'ensemble du territoire urbain. Plusieurs milliers d'objets NFC seront utilisés pour permettre à chaque participant de partager en direct son expérience et avoir un rôle actif dans l'adoption.

Les trois dimensions du projet NFC au sein de la semaine sont les suivantes.

Une présence constante sur le territoire de la Ville sous la forme d'espaces de formation

Cette action aura lieu pendant les 10 jours de la semaine digitale. Les usages déjà en cours et à venir du NFC sur la ville de Bordeaux, déployés dans le cadre du projet co-déposé à l'appel à projet national, ainsi que tout nouvel usage pertinent, seront présentés au public, sous la forme de supports pédagogiques et de démonstrations concrètes. Des *showrooms* seront installés dans plusieurs points de la Ville :

- un premier showroom sur l'intersection de la rue Sainte Catherine et de la rue des Trois Conils tout au long des 10 jours,
- un deuxième showroom devant le grand Théâtre de la Ville sur les vendredis et samedis des deux week-ends de la Semaine Digitale.
- un troisième showroom sur les quais de la Garonne, lieu de promenade en toute saison : les vendredis, samedis et dimanches des deux week-ends de la Semaine Digitale.

Sur chacun des stands, l'idée est de conceptualiser une ville miniature et de proposer à chaque visiteur un circuit simple effectué à l'aide d'un support NFC fourni par le partenaire Samsung, à savoir un galaxy S2 NFC. A la fin du parcours, le visiteur qui n'en posséderait pas se verrait remettre une carte Bordeaux Ma ville sans contact. Celle-ci pourra être remise par un accompagnant du stand ou mieux par un automate de distribution NFC.

Plusieurs thématiques sont proposées :

- le déplacement durable avec une voiture "NFC" (ouvertures des portes, contact), un valideur tramway, un horodateur, vélo en libre service (en fonction de l'avancement de la partie "transports" du projet, qui fait l'objet d'un partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux).
- le loisir, avec la démonstration d'un tourniquet de piscine NFC, une borne de débit de prestations
- le commerce avec la démonstration d'un terminal de paiement, un automate de distribution automatique, ainsi que des offres de fidélité
- l'information citoyenne (horaire de bus, description de monuments, cartographie des commerces équipés de NFC)
- l'aide à la personne avec une présentation réelle des systèmes de badge et d'offre mobile pour les prestataires à domicile
- l'application en termes de tourisme

L'objectif est de former en présence 10.000 passants uniques

Ces trois espaces de formation seront accompagnés d'une réunion ciblée, visant l'ensemble des collectivités du territoire et des territoires avoisinants, à savoir l'ensemble des communautés d'agglomération, des conseils généraux et des conseils régionaux des régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou Charente, ainsi que les villes déjà partenaires du projet NFC de la Ville de Bordeaux, afin de garantir le meilleur partage d'information sur cette initiative.

Sports de Glisse et expressions créatives urbaines (Skate et Créations digitales)

S'appuyant sur un tissu associatif dynamique, la culture de la glisse est une composante importante de Bordeaux qui sera spécialement valorisée à l'occasion de cette semaine. La scène locale sera sollicitée pour participer à un projet réparti sur l'ensemble de la ville dont les composantes seront connectées par une action commune sur Facebook.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès" se propose de mettre en relations les trois points principaux de pratiques de glisse sur Bordeaux : Skatepark des quais (Chartrons), Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", Caserne Niel, et de fédérer les pratiques de restitution vidéo ayant cours dans un concours du meilleur film, au moyen des réseaux sociaux.

Ce concours fournit le contexte pour une série de projections multimédia autour des expressions urbaines numériques : "lasergraph" (projections de graphismes virtuels éphémères sur des pans d'immeubles), projections de films vidéo réalisés par les amateurs concourant, et leur partage au moyen des réseaux sociaux.

Il constitue le prétexte pour inviter les participants à utiliser des outils NFC - sans contact (cartes ou bracelets) pour activer leur réseaux sociaux et déclarer leur participation à l'évènement, par l'utilisation de terminaux Samsung (téléphones et tablettes). Cette dimension pédagogique fera l'objet d'un accompagnement par des animateurs et hôtesse lors de l'évènement.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 150.000 utilisateurs uniques sur Internet.

La Nuit digitale

En clôture de la semaine, la Nuit digitale aura lieu le samedi 31 mars, dans un lieu original et atypique. Ce sera l'occasion de mettre en scène les créations de la semaine sous la forme de projections surprenantes. La scène locale de la musique "electro", emmenée par quelques labels bordelais de renommée internationale, animera la soirée.

1500 personnes seront réunies. Le sans contact, son explication et l'initiation à son usage via des terminaux Samsung (téléphones et tablettes) seront une composante importante de la soirée.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 200 000 utilisateurs uniques sur Internet.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 4.1 : Dans le cadre général de la Semaine Digitale

4.1.1 La Ville de Bordeaux met en place le cadre d'organisation de la Semaine Digitale. Elle s'engage à :

- assurer la validation des propositions d'un point de vue de faisabilité, de conformité aux réglementations municipales et aux lois en vigueur,
 - permettre la délivrance des autorisations réglementaires, la supervision technique générale de la Semaine Digitale, et la coordination des acteurs pour assurer une cohérence du déroulement de l'ensemble des manifestations, et la communication de leur programme,
 - veiller au respect des cadres conventionnels établis pour le bon déroulement de la Semaine Digitale, et garantir à l'ensemble des partenaires le meilleur niveau d'information sur le déroulement de la Semaine Digitale,
 - siéger avec voix décisionnaire dans chacun des comités de pilotage mis en place pour les diverses actions relatives à la Semaine Digitale,
 - consulter l'ensemble des partenaires quant à la validation, dans le cadre des comités de pilotage, du choix de partenaires supplémentaires, et de leur compatibilité avec les images publiques de la Ville de Bordeaux et des signataires du présent document.
- assurer une couverture en termes de communication de l'ensemble de la semaine digitale qui passe par les moyens suivants :

- Mobilisation de 4 réseaux d'affichage format 2 mètres carrés pendant 15 jours soit 200 panneaux pendant 15 jours,
- Publication d'annonces dans le magazine mensuel "Bordeaux Mag" du mois de Mars,
- Rédaction d'un dossier spécial sur la Semaine digitale et sur l'opération NFC dans le bimestriel "Bordeaux Eco",
- Présence pendant 20 jours d'un bandeau pointant vers le site de la Semaine digitale en page d'accueil du portail bordeaux.fr,
- Diffusion online des informations de sensibilisation et lien vers le site logotisé sur 40 000 utilisateurs déjà connus, via les partenaires de la Carte Ville.

- afficher les logos des partenaires de la Semaine Digitale, avec une place prépondérante pour les partenaires majeurs, sur les affiches 2 mètres carrés, les feuillets informatifs, le site dédié de la Semaine Digitale, ainsi que sur les supports d'ornement des stands de présence constante dans la Ville, des animations de Glisse Urbaine, et de la Nuit Digitale, de la Conférence de Sensibilisation en direction des commerçants et artisans de la Ville, sur les messages émis via les réseaux sociaux.

4.1.2 Samsung Electronics France s'engage à :

- permettre un affichage d'informations sur le dispositif NFC et la semaine digitale par les supports numériques pertinents de SAMSUNG : inclusion dans d'éventuelle mailing lists, sur les pages d'information en ligne dédiées aux évènements du groupe,

- garantir le prêt, pour la durée de la Semaine Digitale, du matériel suivant :

- 20 tablettes Galaxy tab 10.1
- 80 téléphones Galaxy S2 NFC

destiné à équiper les accompagnateurs des trois dispositifs NFC mis en place (dans les stands de présence constante, dans les activités liées à la glisse urbaine, dans la nuit digitale).

- 10 TV connectées LCD (pour agrémenter les lieux dédiés aux animations de glisse urbaine et pour la Nuit digitale)
- D'une solution de projection SAMSUNG, si pertinent et possible, pour les besoins de vidéoprojection de la Nuit digitale et les évènements de glisse urbaine.

- assurer une dotation de récompense pour les jeux et concours organisés dans le cadre de la Semaine Digitale :

- 10 tablettes Galaxy tab 10.1
- 10 téléphones à coque Bordeaux

- De mettre en place une stratégie promotionnelle, qui débutera à l'occasion de la Semaine Digitale, et se poursuivra ensuite sur une durée à déterminer, pour favoriser l'acquisition de terminaux NFC sur le territoire de la Ville de Bordeaux

- De mettre en place, en liaison avec les partenaires Orange et NRJ mobile, une campagne de mise à disposition de coques "Bordeaux" pour ses téléphones NFC, dont la charte graphique sera convenue avec les partenaires du projet, ainsi que le gardiennage des lieux

- De faciliter la réalisation et publication d'une interview de responsables du groupe Samsung sur le support web de la Semaine Digitale, maintenu par la Ville de Bordeaux, sur la politique d'innovation du groupe en général et la promotion du NFC en particulier.

Article 4.2 : Dans le cadre de l'organisation des trois espaces de présence constante sur le dispositif NFC et d'une information en direction des collectivités

4.2.1 La Ville de Bordeaux, agissant par sa Direction de l'Organisation Informatique, s'engage à

- assurer la coordination des différents intervenants sur les stands de présence constante en Ville,
- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des stands : installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public,
- produire ses propres contenus de formation dans le cadre de ces stands, portant sur les services qu'elle déploie elle-même sur le territoire municipal,
- animer le groupe de préparation, qui associe l'ensemble des partenaires retenus pour présenter leurs usages et former le public, dans le cadre des trois espaces publics : à choisir avec eux les contenus et s'assurer de la bonne information des partenaires sur l'ensemble des conditions techniques et organisationnelles pour la bonne tenue du stand,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires
- mettre en place un espace de démonstration en direction des autres collectivités et acteurs publics pour permettre la meilleure information sur le dispositif NFC

4.2.2 Samsung Electronics France garantit :

- la fourniture en amont d'un matériel de test afin de valider l'ensemble des scénarii de démonstration
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation
- la mise disposition du matériel permettant la réalisation des activités de découverte des technologies NFC (cf. 4.1.2)

Article 4.3 : Dans le cadre des manifestations de “glisse et expressions créatives urbaines”

4.3.1 Le Centre d’animation Argonne – Nansouty - Saint Genès s’engage à :

Assurer la coordination financière et organisationnelle des manifestations qui se déroulent dans le cadre de la série de manifestations, à savoir :

- la coordination, le mercredi 28 mars après midi, le jeudi 29 mars en soirée, le vendredi 30 mars en soirée, de trois rassemblements de pratiquants de skateboard sur le Centre d’Animation, le Skatepark dit “des chartrons”, avec un troisième rassemblement organisé à la caserne “Niel” sous la responsabilité de l’associations “la 58eme”,
- le suivi, avec l’aide des prestataires adéquats, de la préparation d’un concours et d’une présence sur Internet permettant la collecte de la mémoire des pratiques de skateboard sur Bordeaux depuis les années 1980, ainsi que la tenue d’un concours en ligne utilisant la vidéo et la photographie sur le sujet du Skateboard,
- la tenue des réunions de préparation, dans ses locaux, permettant d’associer la communauté créative de Bordeaux, afin de prolonger les démonstrations de skate de l’organisation de “points ponctuels” en ville permettant quelques démonstrations de pratique et d’expressions artistiques numériques liées au skate,
- l’organisation d’un comité de pilotage mensuel pour permettre, avec la validation de la Ville de Bordeaux, siégeant à ce comité, la conformité de l’ensemble des décisions avec la réglementation municipale et l’interfaçage technique avec le thème du NFC.
- garantir la présence des logos des partenaires sur les T-Shirts équipant les accompagnateurs des opérations
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires sur chacun des trois points de démonstration.

4.3.2 La Ville de Bordeaux s’engage à :

- garantir, en liaison avec l’ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d’un cadre approprié à la tenue des démonstrations de skateboard et les performances multimédia et numériques qui y sont associées,
- superviser l’installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l’alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public,
- valider, d’un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l’occasion de l’utilisation d’outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s’assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté,
- assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l’ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,

- verser une subvention de 10.000 euros au Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès au titre de l'aide à la réalisation de l'ensemble du projet,
- assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.3.3 Samsung Electronics France garantit :

- la mise disposition du matériel permettant la réalisation des activités de découverte des technologies NFC (cf. 4.1.2)
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation

Article 4.4 : Dans le cadre de la "Nuit Digitale"

4.4.1 Digital Campus, représenté par la société SOGEDEC s'engage à :

Mettre en place, avec l'aide des prestataires qualifiés, une soirée de démonstration d'usages du numérique et de d'installations visuelles et sonores qui suscitent un usage de dispositifs sans contact, dans un lieu choisi pour son caractère inattendu. Cette soirée se déroule au sein de la Semaine Digitale, le samedi 31 mars, de 21h00 à 05h00 heures. La soirée n'est pas accessible aux mineurs. Elle se divise en deux parties : une première partie de soirée, jusqu'à minuit, consacrée à des démonstrations de performances visuelles numériques tirant le meilleur parti du cadre proposé ; une deuxième partie de soirée consacrée essentiellement à des expressions musicales "électro". Tout au long de la soirée, les participants seront invités à faire usage d'objets NFC proposés par le partenaire Oberthur, facilitant une première prise de contact des usages et des possibilités de la technologie NFC. Ces usages déclencheront le partage, sur des réseaux sociaux, d'informations de sensibilisation sur le dispositif NFC et les services opérationnels mis en place à Bordeaux.

Pour cela, Digital Campus s'engage à :

- Organiser un comité de pilotage conjoint avec la Ville de Bordeaux afin de s'assurer du choix et de la cohérence des contenus, de leur compatibilité les pré-requis techniques, et du bon déroulement de la manifestation,
- Garantir, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, le respect des notions de sécurité et de propriété des données individuelles dans le cadre des activités qui seraient proposées lors de la soirée et qui s'appuieraient sur les réseaux sociaux connus du grand public,
- Communiquer clairement sur les conditions d'utilisation des réseaux sociaux auprès du public concerné,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires

- Définir, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, les types d'usages innovants proposés au public dans le cadre de l'évènement, avec une insistance sur les possibilités offertes par le "sans contact" et la technologie NFC, thème-phare de la deuxième semaine digitale.

4.4.2 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- Garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue de la "Nuit Digitale",
- Valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté.
- Assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires, à la cohérence de la programmation et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,
- Verser 20.000 euros à la société SOGEDEC, représentant Digital Campus,
- Assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.4.3 Samsung Electronics France s'engage à :

- Relayer l'annonce de la Nuit Digitale sur ses moyens de communication électroniques et ses outils d'information publics,
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque au cours de la nuit digitale
- Participer au financement de la nuit digitale, par un apport numéraire de 20.000 euros versé en subvention à la société SOGEDEC, représentant Digital Campus, au titre de l'aide à la réalisation du projet "Nuit Digitale".

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention doit faire l'objet du vote d'un avenant écrit entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 6 : RESILISATION

La présente convention pourra être résiliée par les parties par simple lettre recommandée avec accusé de réception au cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque de ses obligations.

En cas de force majeure, la présente convention pourra être résiliée de part ou d'autre, par lettre recommandée avec AR dans un délai de quinze (15) jours, sans contre partie financière.

La Ville de Bordeaux conserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

La convention peut également être résiliée d'un commun accord entre les parties par échange de courriers avec accusé de réception.

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation des juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le en trois exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire, Monsieur Alain Juppé

Pour l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation
Argonne Nansouty Saint Genès, Monsieur Marc Lajugie

.....

Pour le groupement des écoles "Digital Campus",

.....

Pour Samsung Electronics France, Monsieur David Eberle

**Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux, le
Centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, le
groupement des écoles "Digital Campus", et le groupe Orange
pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012**

Entre :

La ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date dureçue à la Préfecture de la Gironde le.....ci-après désignée "la Ville de Bordeaux",

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès, représentée par son Président Marc Lajugie

Le groupe ORANGE, représenté par

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE QUE :

La ville de Bordeaux mène depuis deux ans un projet de développement des usages et des innovations liés au numérique. Ce projet d'ensemble, baptisé " cité digitale", revêt de nombreuses dimensions.

Il comporte tout d'abord un large volet consacré à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au profit de l'éducation et de la formation, et ceci en direction de publics très variés : déploiement d'outils et de services innovants au sein de l'ensemble des écoles primaires de la ville ; promotion des usages de l'internet auprès des seniors, à travers de grandes initiatives municipales autour de l'échange et de la collecte de souvenirs sur le web ; soutien et développement de projets destinés à garantir à tous l'accès non seulement à la connexion et au matériel, mais aussi aux compétences et aux savoir-faire requis pour un usage pertinent d'Internet aujourd'hui : ainsi du projet "Clic et déclic" au bénéfice d'une centaine de familles dans une cité du quartier des Aubiers, ou du projet innovant de création d'un "e-portfolio" par 60 personnes sans domicile fixe accompagnées par le Diaconat de Bordeaux et la Municipalité, entre autres.

Le projet de Cité Digitale vise aussi à garantir la cohérence des infrastructures d'accès sur l'ensemble de la ville par une action d'incitation auprès des opérateurs et des bailleurs sociaux ; la ville déploie également un réseau wifi gratuit au bénéfice des habitants et des visiteurs.

Les services en ligne sont également mis à profit pour faciliter l'exercice de la consultation citoyenne : la plate forme "je participe", créée pour répondre à ce besoin, a déjà hébergé une dizaine de consultations et poursuit son développement.

Mais la ville joue également, dans le cadre du projet de Cité Digitale, un rôle d'orchestration et d'impulsion sur son territoire. Un temps annuel a été créé dans ce but, sous le nom de "Semaine Digitale". Il vise à accélérer l'innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux.

Cet outil événementiel de développement constitue d'une part un accélérateur de déploiement et de renforcement des services de la part de la Ville, mais il vise d'autre part à donner un tempo

plus général aux secteurs associatifs, aux innovateurs isolés, aux acteurs professionnels dans le domaine numérique, pour amplifier le déploiement de nouveaux services ou de nouveaux usages.

C'est ainsi qu'à l'occasion de la semaine digitale de 2011, la ville a pu provoquer, de la part de nombreux bordelais, l'adoption d'usages et de services mobiles nouveaux, qu'il s'agisse de réalisations municipales ou de propositions issues de marchés et des talents numériques bordelais : micro blogging dans l'espace public, initiation des seniors, déclenchement de projets numériques collectifs liés à l'art et à la culture.

L'autre rôle majeur de la Semaine Digitale, qui fait l'objet d'un travail spécifique, consiste à proposer un cadre d'accélération de projets privés, à but marchand ou non, en faisant de la Ville elle-même une plateforme de développement et d'aboutissement pour ceux-ci. La Semaine Digitale fournit un cadre, qui constitue pour la feuille de route de nombreuses initiatives une date-clé : qu'il s'agisse de mobiliser en amont les acteurs d'un projet pour être en mesure de proposer, lors de la semaine, un prototype visible des professionnels, ou de rassembler pour l'occasion des promoteurs jusque là épars, ou de faire une "preuve de concept" publique, ou enfin pour acter une nouvelle réalisation, dans le climat d'innovation ainsi créé.

La ville de Bordeaux, en liaison avec les acteurs industriels, associatifs, ou individuels de son territoire a entamé, courant 2011, un nouveau cycle d'innovation, tout en prolongeant les projets précédents. C'est ainsi qu'à côté de l'approfondissement de la e-éducation dans les écoles, de l'inter générationnel grâce au numérique, ou encore de l'amplification des services mobiles, la semaine digitale 2012 vise à accroître le niveau d'adoption et de création sur des thèmes stratégiques tels que la révolution du "sans contact - NFC", les méthodes de travail collaboratif, ou encore les outils prolongeant l'expérience de la Ville grâce à Internet et à la réalité augmentée. Parce que la rapidité de l'adoption de certains de ces services est une clé pour leur pérennité, ainsi qu'un atout pour l'attraction de nouvelles entreprises et l'invention de services tiers, la Semaine Digitale se propose des objectifs chiffrés de sensibilisation et de pratique des publics cibles, en particulier sur le thème du NFC, qui constituera le coeur thématique de cette édition. Parmi les objectifs stratégiques que se fixe la Semaine Digitale figure l'adoption massive des outils NFC, l'accroissement du niveau d'information sur les enjeux et l'utilisation concrète de ce protocole de communication par les Bordelais, la mise en place simultanée des fonctions de paiement et de lecture d'informations, en particulier, au moyen de cartes NFC et de téléphones NFC, sur l'ensemble de son territoire, pour provoquer un niveau d'usage significatif sur le premier semestre 2012.

La Ville de Bordeaux a en effet répondu, en tant que chef de file, à l'appel à projets organisé par le ministère de l'industrie, en rassemblant autour d'elle d'autres collectivités, mais aussi Orange, Samsung, le Crédit mutuel et 20 autres partenaires pour provoquer une adoption rapide du NFC. Ce projet concret, de court terme, vise à rendre tous les services utilisables sur un seul support : le téléphone.

Ce projet comprend le déploiement dès 2012 de nouveaux services de :

- paiement chez les commerçants, en remplacement de la carte bancaire classique,
- accès aux piscines, aux rues protégées par des bornes, aux prêts de livres dans les bibliothèques
- lecture d'informations municipales dans la Ville
- et à terme le transport, avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La Semaine Digitale 2012 vise aussi à accélérer, par une série d'ateliers ciblés, le développement économique des quartiers en délimitant et fléchant plusieurs "rues numériques", dédiées à l'installation de jeunes entreprises innovantes.

Enfin, conforme à sa volonté de développement des acteurs déjà affirmée, elle devra permettre un rayonnement mesurable, avec des retombées effectives, pour les projets

innovants entrepris par ses entreprises et ses établissements d'enseignement : non pas une communication institutionnelle, rarement vérifiée, mais bien un marketing précis, au coup par coup, pour générer, accompagner ou accélérer la croissance sectorielle dont le territoire a besoin.

A l'occasion de cette deuxième édition, la Ville souhaite installer définitivement la Semaine Digitale comme un des moteurs de l'innovation et de la croissance à Bordeaux.

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès appartient à l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès, implanté au cœur du quartier, est un équipement polyvalent de proximité ouvert à tous les habitants sans distinction. Dans cet esprit d'ouverture, la structure accueille et soutient plusieurs associations (danse, théâtre, comité de quartier, etc.) participant ainsi au renforcement du tissu associatif et à la mise en exergue d'initiatives d'habitants.

Les missions du centre d'animation s'inscrivent dans une démarche dite participative visant à favoriser l'implication de chacun. Le projet de la structure est partagé par tous, animé par des valeurs d'humanisme, de solidarité et de citoyenneté. La vie quotidienne du centre est donc au plus près de celle des adhérents et se veut riche de créativité et de convivialité. Elle ne se réduit pas à une simple juxtaposition d'activités ou de services, mais est l'expression d'une dynamique constructive et commune.

Dans cet esprit, l'équipe du centre met tout particulièrement l'accent sur l'accueil quotidien des jeunes, avec la volonté de répondre à leurs aspirations en lien bien évidemment avec celles de leurs familles. À travers tout un panel d'activités, autour notamment des cultures urbaines, (découvertes sportives, ateliers de théâtre d'improvisation, cours de danse hip-hop...), une écoute attentive des aspirations des jeunes générations et une mise en valeur de leur potentiel, l'équipe du centre d'animation souhaite permettre à chaque jeune de s'épanouir et de se construire dans un cadre sécurisant et motivant, à même de leur donner le goût de l'engagement.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès *porte tout particulièrement de nombreux projets et activités en rapport avec la pratique du Skateboard*, depuis les séances de pratique amateur jusqu'au travail avec des intervenants utilisant en particulier la vidéo pour médiatiser ce sport, ou lui donner une dimension esthétique.

Il constitue, au sein de la famille des centres d'animation, un point de référence pour l'ensemble des pratiques formelles et informelles liées au skateboard sur l'ensemble de son quartier mais également au delà. Il porte, dans le cadre de la Semaine Digitale, une proposition qui vise à associer de façon créative la pratique de la glisse urbaine et l'expression multimédia prolongée sur les réseaux sociaux .

En effet, le territoire du quartier, et plus largement de la Ville de Bordeaux jouit d'un tissu dynamique dans le domaine des sports de glisse urbains en général, et du skateboard en particulier. Ce dynamisme est une réalité historique de la Ville, encore méconnue. Plusieurs lieux de rassemblement aujourd'hui disparus ont ainsi figuré sur la carte européenne des lieux de référence en matière de "glisse urbaine". Aujourd'hui, le Skatepark des quais, le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", ou le site de la Caserne Niel, sous l'impulsion de l'association "La 58ème", constituent des lieux importants pour le skateboard Bordelais

et au-delà, et accueillent des évènements et des manifestations ponctuelles, ainsi que des pratiques régulières.

Les amateurs et professionnels de skateboard font par ailleurs vivre une grande quantité de rassemblements et d'expressions multimédia émergentes sur le territoire municipal. Des structures multiplient les initiatives pour permettre le développement de projets liés entre autres aux sports de glisse urbaine et aux activités de création multimédia qui les accompagnent, de la musique à la vidéo, sur plusieurs quartiers de la Ville.

La pratique du Skateboard et sa restitution sous diverses formes multimédia (vidéos, installations, modélisation en trois dimensions) se marie avec la culture digitale contemporaine. Plusieurs expériences ont montré la complémentarité de la pratique du skateboard et du monde numérique, dont certaines exposées dans des lieux dédiés au monde digital (La Gaîté Lyrique à Paris, par exemple). Le territoire Bordelais bénéficie déjà de plusieurs initiatives éparses sur le sujet.

Le Groupe ORANGE

Orange est la marque phare de France Télécom, un des principaux opérateurs de télécommunications dans le monde.

En 2010, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 45,503 milliards d'euros pour l'ensemble de ses activités (33,848 milliards d'euros au 30 septembre 2011). Au 30 septembre 2011, le Groupe comptait 221 millions de clients, dont plus de 162 millions de clients du mobile et 14,2 millions de clients ADSL dans le monde. Orange est l'un des principaux opérateurs européens du mobile et l'accès internet ADSL et l'un des leaders mondiaux des services de télécommunications aux entreprises multinationales, sous la marque Orange Business Services.

Ceci ayant été exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1er : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de Bordeaux, le Centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, et le groupe ORANGE pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012.

ARTICLE 2 : PRISE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties et pour la durée de la manifestation, soit du 9 Février au 15 Avril 2012, y compris la préparation, les montages et démontages.

ARTICLE 3 : PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION

Un ensemble cohérent d'animations sera mis en place pour permettre non seulement d'informer mais de former, d'un point de vue technique et opérationnel, le public Bordelais sur la révolution NFC, par une démonstration des usages existants, des terminaux disponibles sur le territoire, et par une participation à des activités ludiques qui résument l'essentiel des tenants et aboutissants de la révolution NFC.

Un concept d'utilisation du NFC, "My Check Experience", sera déployé sur l'ensemble du territoire urbain. Plusieurs milliers d'objets NFC seront utilisés pour permettre à chaque participant de partager en direct son expérience et avoir un rôle actif dans l'adoption.

Les trois dimensions du projet NFC au sein de la semaine sont les suivantes.

Une présence constante sur le territoire de la Ville sous la forme d'espaces de formation

Cette action aura lieu pendant les 10 jours de la semaine digitale. Les usages déjà en cours et à venir du NFC sur la ville de Bordeaux, déployés dans le cadre du projet co-déposé à l'appel à projet national, ainsi que tout nouvel usage pertinent, seront présentés au public, sous la forme de supports pédagogiques et de démonstrations concrètes. Des *showrooms* seront installés dans plusieurs points de la Ville :

- un premier showroom sur l'intersection de la rue Sainte Catherine et de la rue des Trois Conils tout au long des 10 jours,
- un deuxième showroom devant le grand Théâtre de la Ville sur les vendredis et samedis des deux week-ends de la Semaine Digitale.
- un troisième showroom sur les quais de la Garonne, lieu de promenade en toute saison : les vendredis, samedis et dimanches des deux week-ends de la Semaine Digitale.

Sur chacun des stands, l'idée est de conceptualiser une ville miniature et de proposer à chaque visiteur un circuit simple effectué à l'aide d'un support NFC fourni par le partenaire Samsung, à savoir un galaxy S2 NFC. A la fin du parcours, le visiteur qui n'en posséderait pas se verrait remettre une carte Bordeaux Ma ville sans contact. Celle-ci pourra être remise par un accompagnant du stand ou mieux par un automate de distribution NFC.

Plusieurs thématiques sont proposées :

- le déplacement durable avec une voiture "NFC" (ouvertures des portes, contact), un valideur tramway, un horodateur, vélo en libre service (en fonction de l'avancement de la partie "transports" du projet, qui fait l'objet d'un partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux).
- le loisir, avec la démonstration d'un tourniquet de piscine NFC, une borne de débit de prestations
- le commerce avec la démonstration d'un terminal de paiement, un automate de distribution automatique, ainsi que des offres de fidélité
- l'information citoyenne (horaire de bus, description de monuments, cartographie des commerces équipés de NFC)
- l'aide à la personne avec une présentation réelle des systèmes de badge et d'offre mobile pour les prestataires à domicile
- l'application en termes de tourisme

L'objectif est de former en présence 10.000 passants uniques

Ces trois espaces de formation seront accompagnés d'une réunion ciblée, visant l'ensemble des collectivités du territoire et des territoires avoisinants, à savoir l'ensemble des

communautés d'agglomération, des conseils généraux et des conseils régionaux des régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou Charente, ainsi que les villes déjà partenaires du projet NFC de la Ville de Bordeaux, afin de garantir le meilleur partage d'information sur cette initiative.

Sports de Glisse et expressions créatives urbaines (Skate et Créations digitales)

S'appuyant sur un tissu associatif dynamique, la culture de la glisse est une composante importante de Bordeaux qui sera spécialement valorisée à l'occasion de cette semaine. La scène locale sera sollicitée pour participer à un projet réparti sur l'ensemble de la ville dont les composantes seront connectées par une action commune sur Facebook.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès" se propose de mettre en relations les trois points principaux de pratiques de glisse sur Bordeaux : Skatepark des quais (Chartrons), Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", Caserne Niel, et de fédérer les pratiques de restitution vidéo ayant cours dans un concours du meilleur film, au moyen des réseaux sociaux.

Ce concours fournit le contexte pour une série de projections multimédia autour des expressions urbaines numériques : "lasergraph" (projections de graphismes virtuels éphémères sur des pans d'immeubles), projections de films vidéo réalisés par les amateurs concourant, et leur partage au moyen des réseaux sociaux.

Il constitue le prétexte pour inviter les participants à utiliser des outils NFC - sans contact (cartes ou bracelets) pour activer leur réseaux sociaux et déclarer leur participation à l'évènement, par l'utilisation de terminaux Samsung (téléphones et tablettes). Cette dimension pédagogique fera l'objet d'un accompagnement par des animateurs et hôtesses lors de l'évènement.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 150.000 utilisateurs uniques sur Internet.

La Nuit digitale

En clôture de la semaine, la Nuit digitale aura lieu le samedi 31 mars, dans un lieu original et atypique. Ce sera l'occasion de mettre en scène les créations de la semaine sous la forme de projections surprenantes. La scène locale de la musique "electro", emmenée par quelques labels bordelais de renommée internationale, animera la soirée.

1500 personnes seront réunies. Le sans contact, son explication et l'initiation à son usage via des terminaux Samsung (téléphones et tablettes) seront une composante importante de la soirée.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 200 000 utilisateurs uniques sur Internet.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 4.1 : Dans le cadre général de la Semaine Digitale

4.1.1 La Ville de Bordeaux met en place le cadre d'organisation de la Semaine Digitale. Elle s'engage à :

- assurer la validation des propositions d'un point de vue de faisabilité, de conformité aux réglementations municipales et aux lois en vigueur,
- permettre la délivrance des autorisations réglementaires, la supervision technique générale de la Semaine Digitale, et la coordination des acteurs pour assurer une cohérence du déroulement de l'ensemble des manifestations, et la communication de leur programme,
- veiller au respect des cadres conventionnels établis pour le bon déroulement de la Semaine Digitale, et garantir à l'ensemble des partenaires le meilleur niveau d'information sur le déroulement de la Semaine Digitale,
- siéger avec voix décisionnaire dans chacun des comités de pilotage mis en place pour les diverses actions relatives à la Semaine Digitale,
- consulter l'ensemble des partenaires quant à la validation, dans le cadre des comités de pilotage, du choix de partenaires supplémentaires, et de leur compatibilité avec les images publiques de la Ville de Bordeaux et des signataires du présent document.

- assurer une couverture en termes de communication de l'ensemble de la semaine digitale qui passe par les moyens suivants :

- Mobilisation de 4 réseaux d'affichage format 2 mètres carrés pendant 15 jours soit 200 panneaux pendant 15 jours,
- Publication d'annonces dans le magazine mensuel "Bordeaux Mag" du mois de Mars,
- Rédaction d'un dossier spécial sur la Semaine digitale et sur l'opération NFC dans le bimestriel "Bordeaux Eco",
- Présence pendant 20 jours d'un bandeau pointant vers le site de la Semaine digitale en page d'accueil du portail bordeaux.fr,
- Diffusion online des informations de sensibilisation et lien vers le site logotisé sur 40 000 utilisateurs déjà connus, via les partenaires de la Carte Ville.

- afficher les logos des partenaires de la Semaine Digitale, avec une place prépondérante pour les partenaires majeurs, sur les affiches 2 mètres carrés, les feuillets informatifs, le site dédié de la Semaine Digitale, ainsi que sur les supports d'ornement des stands de présence constante dans la Ville, des animations de Glisse Urbaine, et de la Nuit Digitale, de la Conférence de Sensibilisation en direction des commerçants et artisans de la Ville, sur les messages émis via les réseaux sociaux.

4.1.2 Le groupe ORANGE s'engage à :

- mettre en place une campagne d'incitation au remplacement des cartes SIM au profit de modèles NFC

- relayer les campagnes de communication générales sur la Semaine Digitale en général, et le dispositif NFC en particulier, dans les boutiques Orange par la diffusion de supports de communication adaptés, via les listes de diffusion Orange et ses supports online et sms
- mettre à disposition, une semaine avant la Semaine Digitale, et pour la durée de celle-ci, 80 cartes micro SIM 3G destinées aux tablettes Samsung 10.1 utilisées dans le cadre de la démonstration des dispositifs NFC, ainsi que 10 clé wifi de connexion 3G (Back up de connexion en cas de défaillance du Wifi local)
- relayer en boutique, en liaison avec le partenaire Samsung, la campagne de mise à disposition de coques "Bordeaux" pour ses téléphones NFC, dont la charte graphique sera convenue avec les partenaires du projet,
- faciliter la réalisation et publication d'une interview de responsables du groupe Orange sur le support web de la Semaine Digitale, maintenu par la Ville de Bordeaux, sur la politique d'innovation du groupe en général et la promotion du NFC en particulier

Article 4.2 : Dans le cadre de l'organisation des trois espaces de présence constante sur le dispositif NFC et d'une information en direction des collectivités

4.2.1 La Ville de Bordeaux, agissant par sa Direction de l'Organisation Informatique, s'engage à

- assurer la coordination des différents intervenants sur les stands de présence constante en Ville,
- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des stands : installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public, ainsi que le gardiennage des lieux
- produire ses propres contenus de formation dans le cadre de ces stands, portant sur les services qu'elle déploie elle-même sur le territoire municipal,
- animer le groupe de préparation, qui associe l'ensemble des partenaires retenus pour présenter leurs usages et former le public, dans le cadre des trois espaces publics : à choisir avec eux les contenus et s'assurer de la bonne information des partenaires sur l'ensemble des conditions techniques et organisationnelles pour la bonne tenue du stand,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires
- mettre en place un espace de démonstration en direction des autres collectivités et acteurs publics pour permettre la meilleure information sur le dispositif NFC. Ce dispositif, qui associera aussi les autres partenaires majeurs de la Semaine Digitale, prendra la forme d'une séance d'information/démonstration. L'ensemble des Conseils Généraux, des Conseils Régionaux et des Agglomérations d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes seront invités à cette occasion.

4.2.2 Le Groupe Orange garantit :

- la fourniture du matériel destiné à permettre les démonstrations d'usages du NFC sur divers types de supports, à déterminer à l'occasion des groupes de préparation spécifiques
- la mise en place d'une ressource réseau wifi permettant l'échange des données requises pour la démonstration des usages, sur chacun des trois points de démonstration
- la présence d'une personne qualifiée sur chacun des trois stands pour permettre la meilleure information du grand public sur les offres de services immédiates ou futures proposées et montrées par Orange, ainsi que pour le temps de démonstration et sensibilisation destiné aux collectivités
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation

Article 4.3 : Dans le cadre des manifestations de "glisse et expressions créatives urbaines"

4.3.1 Le Centre d'animation Argonne – Nansouty - Saint Genès s'engage à :

Assurer la coordination financière et organisationnelle des manifestations qui se déroulent dans le cadre de la série de manifestations, à savoir :

- la coordination, le mercredi 28 mars après midi, le jeudi 29 mars en soirée, le vendredi 30 mars en soirée, de trois rassemblements de pratiquants de skateboard sur le Centre d'Animation, le Skatepark dit "des chartrons", avec un troisième rassemblement organisé à la caserne "Niel" sous la responsabilité de l'associations "la 58eme",
- le suivi, avec l'aide des prestataires adéquats, de la préparation d'un concours et d'une présence sur Internet permettant la collecte de la mémoire des pratiques de skateboard sur Bordeaux depuis les années 1980, ainsi que la tenue d'un concours en ligne utilisant la vidéo et la photographie sur le sujet du Skateboard,
- la tenue des réunions de préparation, dans ses locaux, permettant d'associer la communauté créative de Bordeaux, afin de prolonger les démonstrations de skate de l'organisation de "points ponctuels" en ville permettant quelques démonstrations de pratique et d'expressions artistiques numériques liées au skate,
- l'organisation d'un comité de pilotage mensuel pour permettre, avec la validation de la Ville de Bordeaux, siégeant à ce comité, la conformité de l'ensemble des décisions avec la réglementation municipale et l'interfaçage technique avec le thème du NFC.
- garantir la présence des logos des partenaires sur les T-Shirts équipant les accompagnateurs des opérations

- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires sur chacun des trois points de démonstration.

4.3.2 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des démonstrations de skateboard et les performances multimédia et numériques qui y sont associées,
- superviser l'installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public,
- valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté,
- assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,
- verser une subvention de 10.000 euros au Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès au titre de l'aide à la réalisation de l'ensemble du projet,
- assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.3.2 Le Groupe ORANGE garantit :

- la mise disposition du matériel permettant la réalisation des activités de découverte des technologies NFC (cf. 4.1.2)
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation
- le déploiement d'une infrastructure wifi destinée à accompagner les événements de démonstration glisse urbaine et NFC sur deux points :

- L'entrepôt de la caserne Niel
- L'esplanade Bergonié

Tout deux couverts par un dispositif offrant :

- bande passante descendante : 8Mo
 - bande passante montante : 1 Mo
- Et offrant au moins 25 connexions simultanées

- L'organisation d'une émission "Dropin"
- La participation à l'organisation de "Ride sessions"

Ride Sessions(<http://ridesessions.com>) est la marque sous laquelle Orange communique en direction d'une communauté d'amateurs et pratiquants des sports de "Glisse". Les professionnels de skateboard sponsorisés par Orange Ride Sessions seront appelés à participer aux opérations glisse urbaine.

Dates: du 28 au 30 pour l'opération Glisse Urbaine.

Les professionnels retenus seront précisés lors de réunions de pilotage organisées par le centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, maître d'oeuvre de l'opération.

- Un apport numéraire de 15.000 euros versé en subvention à l'association des Centres d'Animation des Quartiers de Bordeaux au titre de l'aide à la réalisation du projet "Glisse Urbaine"

Article 4.4 : Dans le cadre de la "Nuit Digitale"

4.4.1 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- Garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue de la "Nuit Digitale", organisée par Digital Campus - Société Sogedec. Cet événement est une soirée de démonstration d'usages du numérique et de d'installations visuelles et sonores qui suscitent un usage de dispositifs sans contact, dans un lieu choisi pour son caractère inattendu. Cette soirée se déroule au sein de la Semaine Digitale, le samedi 31 mars, de 21h00 à 05h00 heures. La soirée n'est pas accessible aux mineurs.

- Valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté.

- Assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires, à la cohérence de la programmation et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,

- Verser 20.000 euros à la société SOGEDEC, représentant Digital Campus,

- Assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.4.3 Le Groupe Orange s'engage à :

- Relayer l'annonce de la Nuit Digitale sur ses moyens de communication électroniques et ses outils d'information publics,

- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque au cours de la nuit digitale

- déployer une infrastructure wifi destinée à accompagner l'évènement "Nuit Digitale" par un dispositif offrant, sur le lieu dit de "La Faiencerie" :
 - o bande passante descendante : 8Mo
 - o bande passante montante : 1 Mo
- Et offrant au moins 25 connexions simultanées

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention doit faire l'objet du vote d'un avenant écrit entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 6 : RESILISATION

La présente convention pourra être résiliée par les parties par simple lettre recommandée avec accusé de réception au cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque de ses obligations.

En cas de force majeure, la présente convention pourra être résiliée de part ou d'autre, par lettre recommandée avec AR dans un délai de quinze (15) jours, sans contre partie financière.

La Ville de Bordeaux conserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

La convention peut également être résiliée d'un commun accord entre les parties par échange de courriers avec accusé de réception.

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation des juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le en trois exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire, Monsieur Alain Juppé

Pour l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation
Argonne Nansouty Saint Genès, Monsieur Marc Lajugie

.....

Pour le groupement des écoles "Digital Campus",

.....

Pour le groupe Orange

.....

**Convention de Partenariat entre la Ville de Bordeaux, le Centre
d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, le groupement
des écoles "Digital Campus", et le groupe OBERTHUR
pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012**

Entre :

La ville de Bordeaux, représentée par son Maire, Monsieur Alain Juppé, habilité aux fins des présentes par délibération du Conseil Municipal en date dureçue à la Préfecture de la Gironde le.....ci-après désignée "la Ville de Bordeaux",

L'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès, représentée par son Président Marc Lajugie

Le groupement des écoles "Digital Campus", représenté par la société SOGEDEC

Le groupe OBERTHUR, représenté par

IL A PREALABLEMENT ETE EXPOSE QUE :

La ville de Bordeaux mène depuis deux ans un projet de développement des usages et des innovations liés au numérique. Ce projet d'ensemble, baptisé "cité digitale", revêt de nombreuses dimensions.

Il comporte tout d'abord un large volet consacré à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication au profit de l'éducation et de la formation, et ceci en direction de publics très variés : déploiement d'outils et de services innovants au sein de l'ensemble des écoles primaires de la ville ; promotion des usages de l'internet auprès des seniors, à travers de grandes initiatives municipales autour de l'échange et de la collecte de souvenirs sur le web ; soutien et développement de projets destinés à garantir à tous l'accès non seulement à la connexion et au matériel, mais aussi aux compétences et aux savoir-faire requis pour un usage pertinent d'Internet aujourd'hui : ainsi du projet "Clic et dé clic" au bénéfice d'une centaine de familles dans une cité du quartier des Aubiers, ou du projet innovant de création d'un "e-portfolio" par 60 personnes sans domicile fixe accompagnées par le Diaconat de Bordeaux et la Municipalité, entre autres.

Le projet de Cité Digitale vise aussi à garantir la cohérence des infrastructures d'accès sur l'ensemble de la ville par une action d'incitation auprès des opérateurs et des bailleurs sociaux ; la ville déploie également un réseau wifi gratuit au bénéfice des habitants et des visiteurs.

Les services en ligne sont également mis à profit pour faciliter l'exercice de la consultation citoyenne : la plate forme "je participe", créée pour répondre à ce besoin, a déjà hébergé une dizaine de consultations et poursuit son développement.

Mais la ville joue également, dans le cadre du projet de Cité Digitale, un rôle d'orchestration et d'impulsion sur son territoire. Un temps annuel a été créé dans ce but, sous le nom de

“Semaine Digitale”. Il vise à accélérer l’innovation en créant un moment de convergence entre les divers acteurs qui travaillent au développement du numérique à Bordeaux.

Cet outil événementiel de développement constitue d’une part un accélérateur de déploiement et de renforcement des services de la part de la Ville, mais il vise d’autre part à donner un tempo plus général aux secteurs associatifs, aux innovateurs isolés, aux acteurs professionnels dans le domaine numérique, pour amplifier le déploiement de nouveaux services ou de nouveaux usages.

C’est ainsi qu’à l’occasion de la semaine digitale de 2011, la ville a pu provoquer, de la part de nombreux bordelais, l’adoption d’usages et de services mobiles nouveaux, qu’il s’agisse de réalisations municipales ou de propositions issues de marchés et des talents numériques bordelais : micro blogging dans l’espace public, initiation des seniors, déclenchement de projets numériques collectifs liés à l’art et à la culture.

L’autre rôle majeur de la Semaine Digitale, qui fait l’objet d’un travail spécifique, consiste à proposer un cadre d’accélération de projets privés, à but marchand ou non, en faisant de la Ville elle-même une plateforme de développement et d’aboutissement pour ceux-ci.

La Semaine Digitale fournit un cadre, qui constitue pour la feuille de route de nombreuses initiatives une date-clé : qu’il s’agisse de mobiliser en amont les acteurs d’un projet pour être en mesure de proposer, lors de la semaine, un prototype visible des professionnels, ou de rassembler pour l’occasion des promoteurs jusque là épars, ou de faire une “preuve de concept” publique, ou enfin pour acter une nouvelle réalisation, dans le climat d’innovation ainsi créé.

La ville de Bordeaux, en liaison avec les acteurs industriels, associatifs, ou individuels de son territoire a entamé, courant 2011, un nouveau cycle d’innovation, tout en prolongeant les projets précédents. C’est ainsi qu’à côté de l’approfondissement de la e-éducation dans les écoles, de l’inter générationnel grâce au numérique, ou encore de l’amplification des services mobiles, la semaine digitale 2012 vise à accroître le niveau d’adoption et de création sur des thèmes stratégiques tels que la révolution du “sans contact - NFC”, les méthodes de travail collaboratif, ou encore les outils prolongeant l’expérience de la Ville grâce à Internet et à la réalité augmentée. Parce que la rapidité de l’adoption de certains de ces services est une clé pour leur pérennité, ainsi qu’un atout pour l’attraction de nouvelles entreprises et l’invention de services tiers, la Semaine Digitale se propose des objectifs chiffrés de sensibilisation et de pratique des publics cibles, en particulier sur le thème du NFC, qui constituera le cœur thématique de cette édition. Parmi les objectifs stratégiques que se fixe la Semaine Digitale figure l’adoption massive des outils NFC, l’accroissement du niveau d’information sur les enjeux et l’utilisation concrète de ce protocole de communication par les Bordelais, la mise en place simultanée des fonctions de paiement et de lecture d’informations, en particulier, au moyen de cartes NFC et de téléphones NFC, sur l’ensemble de son territoire, pour provoquer un niveau d’usage significatif sur le premier semestre 2012.

La Ville de Bordeaux a en effet répondu, en tant que chef de file, à l’appel à projets organisé par le ministère de l’industrie, en rassemblant autour d’elle d’autres collectivités, mais aussi Orange, Samsung, le Crédit mutuel et 20 autres partenaires pour provoquer une adoption rapide du NFC. Ce projet concret, de court terme, vise à rendre tous les services utilisables sur un seul support : le téléphone.

Ce projet comprend le déploiement dès 2012 de nouveaux services de :

- paiement chez les commerçants, en remplacement de la carte bancaire classique,
- accès aux piscines, aux rues protégées par des bornes, aux prêts de livres dans les bibliothèques
- lecture d’informations municipales dans la Ville
- et à terme le transport, avec la Communauté Urbaine de Bordeaux.

La Semaine Digitale 2012 vise aussi à accélérer, par une série d'ateliers ciblés, le développement économique des quartiers en délimitant et fléchant plusieurs "rues numériques", dédiées à l'installation de jeunes entreprises innovantes.

Enfin, conforme à sa volonté de développement des acteurs déjà affirmée, elle devra permettre un rayonnement mesurable, avec des retombées effectives, pour les projets innovants entrepris par ses entreprises et ses établissements d'enseignement : non pas une communication institutionnelle, rarement vérifiée, mais bien un marketing précis, au coup par coup, pour générer, accompagner ou accélérer la croissance sectorielle dont le territoire a besoin.

A l'occasion de cette deuxième édition, la Ville souhaite installer définitivement la Semaine Digitale comme un des moteurs de l'innovation et de la croissance à Bordeaux.

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès appartient à l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux

Le centre d'animation Argonne Nansouty Saint-Genès, implanté au cœur du quartier, est un équipement polyvalent de proximité ouvert à tous les habitants sans distinction. Dans cet esprit d'ouverture, la structure accueille et soutient plusieurs associations (danse, théâtre, comité de quartier, etc.) participant ainsi au renforcement du tissu associatif et à la mise en exergue d'initiatives d'habitants.

Les missions du centre d'animation s'inscrivent dans une démarche dite participative visant à favoriser l'implication de chacun. Le projet de la structure est partagé par tous, animé par des valeurs d'humanisme, de solidarité et de citoyenneté. La vie quotidienne du centre est donc au plus près de celle des adhérents et se veut riche de créativité et de convivialité. Elle ne se réduit pas à une simple juxtaposition d'activités ou de services, mais est l'expression d'une dynamique constructive et commune.

Dans cet esprit, l'équipe du centre met tout particulièrement l'accent sur l'accueil quotidien des jeunes, avec la volonté de répondre à leurs aspirations en lien bien évidemment avec celles de leurs familles. À travers tout un panel d'activités, autour notamment des cultures urbaines, (découvertes sportives, ateliers de théâtre d'improvisation, cours de danse hip-hop...), une écoute attentive des aspirations des jeunes générations et une mise en valeur de leur potentiel, l'équipe du centre d'animation souhaite permettre à chaque jeune de s'épanouir et de se construire dans un cadre sécurisant et motivant, à même de leur donner le goût de l'engagement.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès *porte tout particulièrement de nombreux projets et activités en rapport avec la pratique du Skateboard*, depuis les séances de pratique amateur jusqu'au travail avec des intervenants utilisant en particulier la vidéo pour médiatiser ce sport, ou lui donner une dimension esthétique.

Il constitue, au sein de la famille des centres d'animation, un point de référence pour l'ensemble des pratiques formelles et informelles liées au skateboard sur l'ensemble de son quartier mais également au delà. Il porte, dans le cadre de la Semaine Digitale, une proposition qui vise à associer de façon créative la pratique de la glisse urbaine et l'expression multimédia prolongée sur les réseaux sociaux .

En effet, le territoire du quartier, et plus largement de la Ville de Bordeaux jouit d'un tissu dynamique dans le domaine des sports de glisse urbains en général, et du skateboard en

particulier. Ce dynamisme est une réalité historique de la Ville, encore méconnue. Plusieurs lieux de rassemblement aujourd'hui disparus ont ainsi figuré sur la carte européenne des lieux de référence en matière de "glisse urbaine". Aujourd'hui, le Skatepark des quais, le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", ou le site de la Caserne Niel, sous l'impulsion de l'association "La 58ème", constituent des lieux importants pour le skateboard Bordelais et au-delà, et accueillent des événements et des manifestations ponctuelles, ainsi que des pratiques régulières.

Les amateurs et professionnels de skateboard font par ailleurs vivre une grande quantité de rassemblements et d'expressions multimédia émergentes sur le territoire municipal. Des structures multiplient les initiatives pour permettre le développement de projets liés entre autres aux sports de glisse urbaine et aux activités de création multimédia qui les accompagnent, de la musique à la vidéo, sur plusieurs quartiers de la Ville.

La pratique du Skateboard et sa restitution sous diverses formes multimédia (vidéos, installations, modélisation en trois dimensions) se marie avec la culture digitale contemporaine. Plusieurs expériences ont montré la complémentarité de la pratique du skateboard et du monde numérique, dont certaines exposées dans des lieux dédiés au monde digital (La Gaîté Lyrique à Paris, par exemple). Le territoire Bordelais bénéficie déjà de plusieurs initiatives éparses sur le sujet.

Digital Campus

Le groupe d'écoles "Digital Campus", réuni sur le Campus de Bissy (Mérignac), regroupe plusieurs établissements proposant des formations complémentaires aux métiers de l'Internet. Il développe une série d'animations autour du multimédia, et multiplie les occasions de valoriser les savoir-faire de ses étudiants, ainsi que les talents numériques privés ou publics existant sur la Ville de Bordeaux et son agglomération.

Digital Campus a porté une proposition originale, proposée à la Mairie de Bordeaux comme un événement se déroulant dans le cadre de la Semaine Digitale, pour créer un ensemble cohérent basé autour d'une nuit, qui donne à voir par une série de performances, et dans un contexte ludique et créatif, les avancées du numérique multimédia.

Ce contexte est adapté à la diffusion d'une information et une prime-sensibilisation aux possibilités du NFC, en couplant l'accès et l'usage du lieu par les visiteurs aux réseaux sociaux dans la manifestation, au moyen de dispositifs "sans contact - NFC" qui permettent d'utiliser ce protocole technique pour plusieurs actions volontaires, annonciatrices des usages NFC permanents déployés sur le territoire.

La société OBERTHUR

Oberthur Technologies est une entreprise française spécialisée dans la conception et la fabrication de cartes à puces et l'impression de documents fiduciaires. Il s'agit du regroupement des activités des groupes François-Charles Oberthur Fiduciaire et Oberthur Card Systems opéré en décembre 2007. Oberthur Technologies est le deuxième fabricant mondial de cartes à puces. La société emploie plus de 6000 personnes et est implantée

dans 37 pays. L'activité de R&D implique plus de 350 ingénieurs dans 5 centres de recherche.

Ceci ayant été exposé, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1er : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de fixer les modalités de partenariat entre la Ville de Bordeaux, le Centre d'animation Argonne-Nansouty-Saint Genès, le groupement des écoles "Digital Campus", et la société OBERTHUR pour l'organisation de la Semaine Digitale 2012.

ARTICLE 2 : PRISE D'EFFET ET DUREE

La présente convention prendra effet à compter de sa signature par les parties et pour la durée de la manifestation, soit du 9 Février au 15 Avril 2012, y compris la préparation, les montages et démontages.

ARTICLE 3 : PRINCIPES GENERAUX D'ORGANISATION

Un ensemble cohérent d'animations sera mis en place pour permettre non seulement d'informer mais de former, d'un point de vue technique et opérationnel, le public Bordelais sur la révolution NFC, par une démonstration des usages existants, des terminaux disponibles sur le territoire, et par une participation à des activités ludiques qui résument l'essentiel des tenants et aboutissants de la révolution NFC.

Un concept d'utilisation du NFC, "My Check Experience", sera déployé sur l'ensemble du territoire urbain. Plusieurs milliers d'objets NFC seront utilisés pour permettre à chaque participant de partager en direct son expérience et avoir un rôle actif dans l'adoption.

Les trois dimensions du projet NFC au sein de la semaine sont les suivantes.

Une présence constante sur le territoire de la Ville sous la forme d'espaces de formation

Cette action aura lieu pendant les 10 jours de la semaine digitale. Les usages déjà en cours et à venir du NFC sur la ville de Bordeaux, déployés dans le cadre du projet co-déposé à l'appel à projet national, ainsi que tout nouvel usage pertinent, seront présentés au public, sous la forme de supports pédagogiques et de démonstrations concrètes. Des *showrooms* seront installés dans plusieurs points de la Ville :

- un premier showroom sur l'intersection de la rue Sainte Catherine et de la rue des Trois Conils tout au long des 10 jours,
- un deuxième showroom devant le grand Théâtre de la Ville sur les vendredis et samedis des deux week-ends de la Semaine Digitale.

- un troisième showroom sur les quais de la Garonne, lieu de promenade en toute saison : les vendredis, samedis et dimanches des deux week-ends de la Semaine Digitale.

Sur chacun des stands, l'idée est de conceptualiser une ville miniature et de proposer à chaque visiteur un circuit simple effectué à l'aide d'un support NFC fourni par le partenaire Samsung, à savoir un galaxy S2 NFC. A la fin du parcours, le visiteur qui n'en posséderait pas se verrait remettre une carte Bordeaux Ma ville sans contact. Celle-ci pourra être remise par un accompagnant du stand ou mieux par un automate de distribution NFC.

Plusieurs thématiques sont proposées :

- le déplacement durable avec une voiture "NFC" (ouvertures des portes, contact), un valideur tramway, un horodateur, vélo en libre service (en fonction de l'avancement de la partie "transports" du projet, qui fait l'objet d'un partenariat avec la Communauté Urbaine de Bordeaux).
- le loisir, avec la démonstration d'un tourniquet de piscine NFC, une borne de débit de prestations
- le commerce avec la démonstration d'un terminal de paiement, un automate de distribution automatique, ainsi que des offres de fidélité
- l'information citoyenne (horaire de bus, description de monuments, cartographie des commerces équipés de NFC)
- l'aide à la personne avec une présentation réelle des systèmes de badge et d'offre mobile pour les prestataires à domicile
- l'application en termes de tourisme

L'objectif est de former en présence 10.000 passants uniques

Ces trois espaces de formation seront accompagnés d'une réunion ciblée, visant l'ensemble des collectivités du territoire et des territoires avoisinants, à savoir l'ensemble des communautés d'agglomération, des conseils généraux et des conseils régionaux des régions d'Aquitaine, de Midi-Pyrénées et de Poitou Charente, ainsi que les villes déjà partenaires du projet NFC de la Ville de Bordeaux, afin de garantir le meilleur partage d'information sur cette initiative.

Sports de Glisse et expressions créatives urbaines (Skate et Créations digitales)

S'appuyant sur un tissu associatif dynamique, la culture de la glisse est une composante importante de Bordeaux qui sera spécialement valorisée à l'occasion de cette semaine. La scène locale sera sollicitée pour participer à un projet réparti sur l'ensemble de la ville dont les composantes seront connectées par une action commune sur Facebook.

Le Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès" se propose de mettre en relations les trois points principaux de pratiques de glisse sur Bordeaux : Skatepark des quais (Chartrons), Centre d'Animation "Nansouty-Argonne-Saint Genès", Caserne Niel, et de fédérer les pratiques de restitution vidéo ayant cours dans un concours du meilleur film, au moyen des réseaux sociaux.

Ce concours fournit le contexte pour une série de projections multimédia autour des expressions urbaines numériques : "lasergraph" (projections de graphismes virtuels éphémères sur des pans d'immeubles), projections de films vidéo réalisés par les amateurs concourant, et leur partage au moyen des réseaux sociaux.

Il constitue le prétexte pour inviter les participants à utiliser des outils NFC - sans contact (cartes ou bracelets) pour activer leur réseaux sociaux et déclarer leur participation à l'évènement, par l'utilisation de terminaux Samsung (téléphones et tablettes). Cette dimension pédagogique fera l'objet d'un accompagnement par des animateurs et hôtesse lors de l'évènement.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 150.000 utilisateurs uniques sur Internet.

La Nuit digitale

En clôture de la semaine, la Nuit digitale aura lieu le samedi 31 mars, dans un lieu original et atypique. Ce sera l'occasion de mettre en scène les créations de la semaine sous la forme de projections surprenantes. La scène locale de la musique "electro", emmenée par quelques labels bordelais de renommée internationale, animera la soirée.

1500 personnes seront réunies. Le sans contact, son explication et l'initiation à son usage via des terminaux Samsung (téléphones et tablettes) seront une composante importante de la soirée.

L'objectif est un partage sur le réseau social Facebook de l'expérience, avec un lien vers le site logotisé de la Semaine Digitale, et une propagation des informations sur le dispositif NFC vers 200 000 utilisateurs uniques sur Internet.

ARTICLE 4 : ENGAGEMENT DES PARTIES

Article 4.1 : Dans le cadre général de la Semaine Digitale

4.1.1 La Ville de Bordeaux met en place le cadre d'organisation de la Semaine Digitale. Elle s'engage à :

- assurer la validation des propositions d'un point de vue de faisabilité, de conformité aux réglementations municipales et aux lois en vigueur,
- permettre la délivrance des autorisations réglementaires, la supervision technique générale de la Semaine Digitale, et la coordination des acteurs pour assurer une cohérence du déroulement de l'ensemble des manifestations, et la communication de leur programme,
- veiller au respect des cadres conventionnels établis pour le bon déroulement de la Semaine Digitale, et garantir à l'ensemble des partenaires le meilleur niveau d'information sur le déroulement de la Semaine Digitale,
- siéger avec voix décisionnaire dans chacun des comités de pilotage mis en place pour les diverses actions relatives à la Semaine Digitale,
- consulter l'ensemble des partenaires quant à la validation, dans le cadre des comités de pilotage, du choix de partenaires supplémentaires, et de leur compatibilité avec les images publiques de la Ville de Bordeaux et des signataires du présent document.

- assurer une couverture en termes de communication de l'ensemble de la semaine digitale qui passe par les moyens suivants :

- Mobilisation de 4 réseaux d'affichage format 2 mètres carrés pendant 15 jours soit 200 panneaux pendant 15 jours,
- Publication d'annonces dans le magazine mensuel "Bordeaux Mag" du mois de Mars,
- Rédaction d'un dossier spécial sur la Semaine digitale et sur l'opération NFC dans le bimestriel "Bordeaux Eco",
- Présence pendant 20 jours d'un bandeau pointant vers le site de la Semaine digitale en page d'accueil du portail bordeaux.fr,
- Diffusion online des informations de sensibilisation et lien vers le site logotisé sur 40 000 utilisateurs déjà connus, via les partenaires de la Carte Ville.

- afficher les logos des partenaires de la Semaine Digitale, avec une place prépondérante pour les partenaires majeurs, sur les affiches 2 mètres carrés, les feuillets informatifs, le site dédié de la Semaine Digitale, ainsi que sur les supports d'ornement des stands de présence constante dans la Ville, des animations de Glisse Urbaine, et de la Nuit Digitale, de la Conférence de Sensibilisation en direction des commerçants et artisans de la Ville, sur les messages émis via les réseaux sociaux.

4.1.2 La société OBERTHUR s'engage à :

- relayer les campagnes de communication générales sur la Semaine Digitale en général, et le dispositif NFC en particulier, via ses propres moyens de communication et de relation presse

- fournir, une semaine avant la Semaine Digitale, et pour la durée de celle-ci, 2000 bracelets NFC permettant de charger et gérer un identifiant et compatibles avec les lecteurs NFC embarqués dans les téléphones Samsung Galaxy S2 ainsi que les dongles de lecture NFC retenus dans le dispositif "my check experience"

- faciliter la réalisation et publication d'une interview de responsables de la société Oberthur sur le support web de la Semaine Digitale, maintenu par la Ville de Bordeaux, traitant de la politique d'innovation du groupe en général et la promotion du NFC en particulier

Article 4.2 : Dans le cadre de l'organisation des trois espaces de présence constante sur le dispositif NFC et d'une information en direction des collectivités

4.2.1 La Ville de Bordeaux, agissant par sa Direction de l'Organisation Informatique, s'engage à

- assurer la coordination des différents intervenants sur les stands de présence constante en Ville,
- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des stands : installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public, ainsi que le gardiennage des lieux,
- produire ses propres contenus de formation dans le cadre de ces stands, portant sur les services qu'elle déploie elle-même sur le territoire municipal,
- animer le groupe de préparation, qui associe l'ensemble des partenaires retenus pour présenter leurs usages et former le public, dans le cadre des trois espaces publics : à choisir avec eux les contenus et s'assurer de la bonne information des partenaires sur l'ensemble des conditions techniques et organisationnelles pour la bonne tenue du stand,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires
- mettre en place un espace de démonstration en direction des autres collectivités et acteurs publics pour permettre la meilleure information sur le dispositif NFC. Ce dispositif, qui associera aussi les autres partenaires majeurs de la Semaine Digitale, prendra la forme d'une séance d'information/démonstration. L'ensemble des Conseils Généraux, des Conseils Régionaux et des Agglomérations d'Aquitaine, Midi-Pyrénées et Poitou-Charentes seront invités à cette occasion.

4.2.2 La société Oberthur garantit :

- la fourniture du matériel destiné à permettre les démonstrations d'usages du NFC sur divers types de supports, à déterminer à l'occasion des groupes de préparation spécifiques, en particulier paiement et transport
- la présence d'une personne qualifiée sur chacun des trois stands pour permettre la meilleure information du grand public sur les offres de services immédiates ou futures proposées et montrées par Oberthur, ainsi que pour le temps de démonstration et sensibilisation destiné aux collectivités
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation

Article 4.3 : Dans le cadre des manifestations de "glisse et expressions créatives urbaines"

4.3.1 Le Centre d'animation Argonne – Nansouty - Saint Genès s'engage à :

- Assurer la coordination financière et organisationnelle des manifestations qui se déroulent dans le cadre de la série de manifestations, à savoir :
- la coordination, le mercredi 28 mars après midi, le jeudi 29 mars en soirée, le vendredi 30 mars en soirée, de trois rassemblements de pratiquants

- de skateboard sur le Centre d'Animation, le Skatepark dit "des chartrons", avec un troisième rassemblement organisé à la caserne "Niel" sous la responsabilité de l'associations "la 58eme",
- le suivi, avec l'aide des prestataires adéquats, de la préparation d'un concours et d'une présence sur Internet permettant la collecte de la mémoire des pratiques de skateboard sur Bordeaux depuis les années 1980, ainsi que la tenue d'un concours en ligne utilisant la vidéo et la photographie sur le sujet du Skateboard,
 - la tenue des réunions de préparation, dans ses locaux, permettant d'associer la communauté créative de Bordeaux, afin de prolonger les démonstrations de skate de l'organisation de "points ponctuels" en ville permettant quelques démonstrations de pratique et d'expressions artistiques numériques liées au skate,
 - l'organisation d'un comité de pilotage mensuel pour permettre, avec la validation de la Ville de Bordeaux, siégeant à ce comité, la conformité de l'ensemble des décisions avec la réglementation municipale et l'interfaçage technique avec le thème du NFC.
 - garantir la présence des logos des partenaires sur les T-Shirts équipant les accompagnateurs des opérations
 - faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires sur chacun des trois points de démonstration.

4.3.2 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue des démonstrations de skateboard et les performances multimédia et numériques qui y sont associées,
- superviser l'installation de tentes, de tables, chaises, de la desserte électrique, de l'alimentation réseau Internet et autre, requis pour permettre le bon déroulement des formations du public,
- valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté,
- assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,
- verser une subvention de 10.000 euros au Centre d'animation Argonne Nansouty Saint Genès au titre de l'aide à la réalisation de l'ensemble du projet,
- assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.3.2 La société Oberthur garantit :

- la mise disposition du matériel permettant la réalisation des activités de découverte des technologies NFC (cf. 4.1.2)
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque sur les différents points d'animation

Article 4.4 : Dans le cadre de la “Nuit Digitale”

4.4.1 Digital Campus, représenté par la société SOGEDEC s’engage à :

Mettre en place, avec l'aide des prestataires qualifiés, une soirée de démonstration d'usages du numérique et de d'installations visuelles et sonores qui suscitent un usage de dispositifs sans contact, dans un lieu choisi pour son caractère inattendu. Cette soirée se déroule au sein de la Semaine Digitale, le samedi 31 mars, de 21h00 à 05h00 heures. La soirée n'est pas accessible aux mineurs. Elle se divise en deux parties : une première partie de soirée, jusqu'à minuit, consacrée à des démonstrations de performances visuelles numériques tirant le meilleur parti du cadre proposé ; une deuxième partie de soirée consacrée essentiellement à des expressions musicales “électro”. Tout au long de la soirée, les participants seront invités à faire usage d'objets NFC proposés par le partenaire Oberthur, facilitant une première prise de contact des usages et des possibilités de la technologie NFC. Ces usages déclencheront le partage, sur des réseaux sociaux, d'informations de sensibilisation sur le dispositif NFC et les services opérationnels mis en place à Bordeaux.

Pour cela, Digital Campus s’engage à :

- Organiser un comité de pilotage conjoint avec la Ville de Bordeaux afin de s'assurer du choix et de la cohérence des contenus, de leur compatibilité les pré-requis techniques, et du bon déroulement de la manifestation,
- Garantir, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, le respect des notions de sécurité et de propriété des données individuelles dans le cadre des activités qui seraient proposées lors de la soirée et qui s'appuieraient sur les réseaux sociaux connus du grand public,
- Communiquer clairement sur les conditions d'utilisation des réseaux sociaux auprès du public concerné,
- faciliter la mise en place des bannières, affiches ou oriflammes fournis par les partenaires
- Définir, en liaison avec la Direction de l'Organisation Informatique de la Ville de Bordeaux, les types d'usages innovants proposés au public dans le cadre de l'évènement, avec une insistance sur les possibilités offertes par le “sans contact” et la technologie NFC, thème-phare de la deuxième semaine digitale.

4.4.2 La Ville de Bordeaux s'engage à :

- Garantir, en liaison avec l'ensemble des services municipaux pertinents, la mise en place technique d'un cadre approprié à la tenue de la "Nuit Digitale",
- Valider, d'un point de vue réglementaire, les usages et conditions de circulation des informations individuelles récoltées à l'occasion de l'utilisation d'outils NFC connectés au profil de réseau social des utilisateurs, et s'assurer de la bonne conformité de ces usages aux réglementations établies par la Commission Informatique et Liberté.
- Assister au comité de pilotage et, autant que de besoin, au groupe technique de préparation, avec voix décisionnaire sur l'ensemble des points relatifs à la conformité aux impératifs réglementaires, à la cohérence de la programmation et aux connexions techniques avec les dispositifs NFC mis en place par la Ville,
- Verser 20.000 euros à la société SOGEDEC, représentant Digital Campus,
- Assurer la promotion du projet sur l'ensemble de ses supports de communication, déjà visés dans le cadre de la communication générale sur la Semaine Digitale.

4.4.3 La société Oberthur s'engage à :

- Relayer l'annonce de la Nuit Digitale et sa dimension NFC sur ses moyens de communication électroniques et ses outils d'information publics,
- la fourniture des supports de communication événementielle (Flamme, bannières ou affiches) permettant la visibilité de la marque au cours de la nuit digitale

ARTICLE 5 : MODIFICATION DE LA CONVENTION

Toute modification des termes de la présente convention doit faire l'objet du vote d'un avenant écrit entre les parties, conclu dans les mêmes formes et conditions que la présente convention.

ARTICLE 6 : RESILISATION

La présente convention pourra être résiliée par les parties par simple lettre recommandée avec accusé de réception au cas d'inexécution par l'une ou l'autre des parties de l'une quelconque de ses obligations.

En cas de force majeure, la présente convention pourra être résiliée de part ou d'autre, par lettre recommandée avec AR dans un délai de quinze (15) jours, sans contre partie financière.

La Ville de Bordeaux conserve pour sa part la faculté de résilier les présentes pour tout motif d'intérêt général.

La convention peut également être résiliée d'un commun accord entre les parties par échange de courriers avec accusé de réception.

ARTICLE 7 : LITIGES

En cas de litige relatif à l'interprétation ou à l'exécution de la présente convention, les parties s'efforceront de rechercher un accord amiable.

En cas de désaccord persistant, le litige sera porté à l'appréciation des juridictions compétentes siégeant à Bordeaux.

Fait à Bordeaux le en trois exemplaires.

Pour la Ville de Bordeaux,
Le Maire, Monsieur Alain Juppé

Pour l'association des centres d'animation de quartiers de Bordeaux / Centre d'animation
Argonne Nansouty Saint Genès, Monsieur Marc Lajugie

.....

Pour le groupement des écoles "Digital Campus",

.....

Pour la société Oberthur

.....